

Impasse en Saskatchewan; des élections en perspective

REGINA. — Il y a des possibilités d'élections générales, aujourd'hui, en Saskatchewan. La rencontre, hier, entre la délégation du comité "Gardons nos médecins" et le cabinet provincial, a été un échec. Le gouvernement et les médecins sont demeurés sur leurs positions. La délégation a remis une requête au premier ministre et ce dernier y répondra éventuellement, aurait-il promis.

Entre temps, lord Taylor, expert britannique en assurance-santé gouvernementale, est attendu à Regina et des médecins britanniques viennent d'arriver en Saskatchewan pour y exercer leur profession.

RALLIEMENT

Environ 4.000 personnes étaient groupées sur les terrains du Parlement, hier après-midi, alors qu'à l'intérieur une délégation de douze membres rencontrait le

premier ministre Woodrow Lloyd et les membres de son cabinet pour demander au gouvernement de suspendre la loi d'assurance-santé.

L'exécutif du comité provincial "Gardons nos médecins", qui avait organisé le grand ralliement à Regina, a eu un entretien avec le premier ministre et son cabinet et est sorti ensuite de la salle sans qu'aucune déclaration ne soit faite.

Cependant, quelque temps plus tard, s'adressant à la foule, M. Rod Thompson, officier de presse du comité, a déclaré à des journalistes que la délégation avait attendu dans l'antichambre durant 20 minutes avant de rencontrer le premier ministre et les autres membres du cabinet. La rencontre n'a duré que 10 minutes.

Il a ajouté que le premier ministre étudierait la requête et y répondrait aussitôt que possible. M. Hans Taal, de Saskatoon, vice-président du comité, a déclaré qu'il n'y a rien de "du chaos, de la haine et de la mésestimation".

PORTES FERMÉES

Préalablement à la rencontre, des députés libéraux provinciaux, qui avaient voulu se rendre à l'intérieur de la salle de l'Assemblée législative, s'étaient cognés le nez aux portes fermées à clé. M. Ross Thatcher, le chef libéral à la Législature, qui était accompagné de quelque 18 des 19 députés libéraux de la Saskatchewan, a déclaré qu'il s'agissait là de "l'une des mesures les plus autocratiques jamais prises en Saskatchewan", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que l'ordre de

"Rien de changé", dit M. Lloyd

REGINA. — Lors d'une conférence de presse qui eut lieu après le ralliement de la foule sur les terrains du Parlement, hier, le premier ministre Woodrow Lloyd a déclaré que cette manifestation, organisée par le comité "Gardons nos médecins", n'avait pas changé la décision du gouvernement de maintenir en vigueur la loi d'assurance-santé.

"Il n'y a rien de changé", a-t-il déclaré.

fermer les portes, à ce qu'on lui avait répété, avait été donné par le premier ministre lui-même qui, semble-t-il, craignait que les libéraux n'envahissent la salle de l'Assemblée législative dans un "geste théâtral".

Mary Batten, représentante libérale du comté de Humbolt, pense qu'il y aura des "effusions de sang" en Saskatchewan.

UNE REQUÊTE

La délégation a présenté au premier ministre une requête demandant la suspension de la loi afin d'ouvrir le chemin à un retour normal des services médicaux par les médecins de la

Voir page 2: Impasse en

Saskatchewan: est-ce la lutte pour la démocratie?

De notre correspondant dans l'Ouest, Jacques Ouvrard

PRINCE-ALBERT. — La controverse médicale a dépassé le plan de l'assurance-santé depuis quelque temps déjà. Elle a atteint le plan politique. On est tenté de dire qu'il l'a dépassé puisqu'il ne s'agit pas d'une lutte entre les partis d'opposition d'une part et le gouvernement, néo-démocrate d'autre part. Ceci, je l'ai découvert en parlant avec des hommes d'affaires à Prince-Albert, avec des petits fermiers canadiens-français de toute la province assistant dans cette même ville à un congrès franco-canadien. J'ai découvert la vraie portée de la lutte — car, personne ne s'en cache, il s'agit de lutte — en écoutant le vice-président du comité "Gardons nos médecins", de Saskatoon, m'expliquer le pourquoi de la marche sur le Parlement provincial à Regina.

Il s'agit pour tous ces gens-là de défendre les droits de l'individu, anéanti par la démocratie contre une forme extrême de centralisation socialiste. La socialisation de la médecine n'est qu'un pas, assure-t-on, et l'on pense à l'éducation. L'opposition du grand public se manifeste chaque jour davantage. Elle se manifeste avec d'autant plus de "hargne" que l'on sent qu'il n'y a rien à faire, légalement contre la loi. Plusieurs avocats affirment que la rédaction pourrait être citée en exemple. Les poursuites en justice que l'on se propose d'entreprendre ne peuvent que traîner en longueur et pendant ce temps-là la province se vide de ses médecins. Il n'y a pas, en fait de grève des médecins, il y a d'une part des médecins qui sont partis définitivement dans des provinces voisines, quement en vacances — que "cela se tasse", il y a enfin ceux qui sont restés et qui travaillent 24 heures sur 24, pour éviter que les malades ne souffrent de la situation.

Pourquoi ce refus par les médecins du plan d'assurance médicale, pourquoi ce même refus de l'offre faite par M. Lloyd, le premier ministre, d'amener la loi afin de permettre au médecin qui le désire d'exercer, en dehors du cadre du service provincial d'assurance? Parce que, dans le second cas, il ne s'agit pas d'un amendement, mais d'un simple ordre en conseil qui peut être annulé purement et simplement à n'importe quel mo-

ment. Parce que cette loi n'est pas seulement une loi d'assurance, mais une loi de contrôle. Quelle différence entre ce qui se passait jusque-là, dans la région-pilote de Swift Current. Médecins consultés des premières discussions, membres de la Commission d'administration élus par les contribuables. Rien de tout cela dans le plan qui est entré en vigueur le premier juillet: tous les membres de la commission sont nommés par le gouvernement, même les deux médecins qui en font partie, et qui ne doivent pas forcément être des médecins de la province.

« Ils peuvent nous amener des médecins russes, rien ne les empêche. Et voilà le grand mot lâché, un tel et un tel sont des rouges. Jamais l'épouvantail du bolchevisme n'a été brandi de tant de vigueur, et aussi ouvertement. »

Hystérie collective? Peut-être. Pourtant les mots qu'aurait prononcés M. Lloyd, lorsqu'une délégation de ses électeurs vint lui demander d'abandonner le projet, ces mots éveillent d'étranges résonances: "Je ne suis responsable de mes actes que devant les membres du parti".

Le premier ministre par intérim déclarait, à la fin de la semaine dernière, que l'Assemblée législative pourrait être convoquée, si une solution pouvait surgir d'une session spéciale. Ce qui se passerait dans une telle éventualité demeure du domaine de la spéculation. Les députés, même et surtout ceux du Nouveau parti démocratique, demeurent inabordable. C'est que l'on accuse le gouvernement et tout particulièrement l'ancien premier ministre, M. T. C. Douglas, d'abus de confiance.

Les élections de 1960 avaient été un piège-biscuit pour le plan d'assurance obligatoire. Nous le mettrons en application, avait alors dit celui qui est maintenant chef national du NPD, si nous obtenons le support de plus de la moitié de la population. Le vote populaire a donné 41 pour cent des voix à ceux qui n'étaient alors que des CCF.

Le malaise est très profond. Les manœuvres d'intimidation, comme les cavalcades automobiles, sont employées, parce que, affirmait-on, il n'y a aucun autre recours. Une solution immédiate, il est difficile d'en envisager une.

Comparaissant devant la Commission Parent

Les commissions scolaires réclament l'abolition du Département de l'i.p.

Par Jules LeBlanc

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a réclamé hier l'abolition du Département de l'instruction publique au cours de la discussion qui a suivi la présentation de son mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. (On trouvera dans la page dix les résumés des mémoires qui ont été soumis hier). Dans son mémoire, la F.C.S.C.Q. se déclare opposée à l'établissement d'un ministère de l'éducation dans la province parce que l'éducation des enfants ne relève pas d'abord de l'Etat mais des parents. Elle recommande la création d'un "Service exécutif" qui jouerait le rôle d'un ministère et serait composé de huit membres: quatre représentants de l'Etat et quatre représentants du Conseil de l'éducation.

Le président de la F.C.S.C.Q., M. Paul Desrochers, a expliqué que, dans la formule mise de l'avant par la Fédération, les fonctionnaires qui s'occupent des questions pédagogiques relèvent du Conseil et de ses comités, tandis que ceux qui s'occupent des questions financières relèvent du service exécutif.

Qu'advient-il du département de l'instruction publique dans cette formule? ont demandé les commissaires.

M. Gérard Filion: "Vous faites disparaître le Département".

pondu: "Il y a énormément de chinoiseries là-dedans. Nous ne proposons pas de supprimer mais de lui faire subir des réformes telles qu'il acquière plus de vigueur".

M. Alphonse-Marie Parent est revenu à la charge: "Suivant votre formule, il n'y a plus de département de l'instruction publique; il y a seulement des commissions, comités, conseils, etc.; de qui relèvent les fonctionnaires?"

M. Desrochers: "C'est ça".

M. Gérard Filion: "Vous faites disparaître le Département".

M. Desrochers: "Nous l'intégrons..."

M. Filion: "Alors vous le faites disparaître?"

M. Desrochers: "Oui".

Cette décision a été adoptée en assemblée générale par un vote majoritaire de 77 contre 10, a précisé M. Desrochers.

Intérêt des parents

Par la suite, le président de la F.C.S.C.Q. a déclaré que les parents ne s'intéressent pas aux questions d'éducation.

Voir page 2: Les commissions

Les SSJB proposent: création d'un Conseil national de l'éducation

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste estime que l'ensemble du régime scolaire de la province de Québec devrait être confié, tant pour les responsabilités administratives que sur le plan académique, à un Conseil national de l'éducation. C'est ce que la Fédération affirme dans le mémoire, signé par son président, le Dr Marcel Frenette, qu'elle a soumis hier à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

La Fédération, qui tient à sauvegarder le principe de la confessionnalité de l'enseignement, ajoute que ce conseil devrait être composé conformément à la distribution démographique de la population. Douze de ses quinze membres pourraient être désignés par un Comité catholique et les autres par un comité séparé.

D'après le plan soumis par la Fédération à la Commission Parent, le Conseil national aurait juridiction sur toutes les institutions d'enseignement primaire, secondaire, enseignement spécialisé et professionnel, universitaire, éducation populaire, écoles normales, chaque secteur ayant lui-même ju-

ridiction aussi bien sur les écoles séparées que catholiques, sous la responsabilité d'un directeur général relevant directement de l'exécutif du conseil national d'éducation lequel serait formé de cinq membres, dont quatre désignés par le comité catholique, l'autre par le comité séparé.

Une recommandation intéressante de la Fédération a trait à l'enseignement du français dans les maisons d'enseignement du Québec. Elle estime que les élèves des institutions anglaises, soit ceux dont la langue maternelle est l'anglais, devraient tous posséder une connaissance du français correspondant au niveau péda-

gique de l'institution qu'ils fréquentent.

Le mémoire de la Fédération affirme que l'étude du français devrait être obligatoire à tous les niveaux dans les écoles de langue anglaise, les exigences devenant de plus

Voir page 2: Les SSJB

PREMIER-MONTREAL

Un rôle nouveau pour les
Commissions scolaires

Par Claude Ryan
(Lire en page quatre)

Les mesures touchant l'Institut Prévost, bien accueillies dans les milieux ouvriers

La décision du gouvernement provincial de désigner un nouvel administrateur à l'Institut Albert-Prévost et de procéder à une enquête sur les causes du conflit qui a entraîné la démission collective de la plupart des psychiatres attachés à l'institution a été bien accueillie hier à Montréal.

La Fédération des travailleurs du Québec a applaudi à l'intervention.

"La mesure, a dit le président de la FTQ, M. Roger Pro-

vost, permet à l'équipe médicale de reprendre ses fonctions. Cela devrait suffire pour l'instant à dissiper un malaise grandissant qui ne pouvait qu'être préjudiciable à tout le monde, à commencer par les malades".

Par deux ordres-en-conseil successifs, le premier ministre, invoquant la nouvelle loi des hôpitaux, a pris des mesures immédiates pour résoudre le conflit.

Le premier suspend tous les pouvoirs des gouverneurs de l'Institut Albert-Prévost et désigne un nouvel administrateur dans la personne du Dr Thomas-Jean Pogany.

Le deuxième nomme le juge André Régnier, de Saint-Jean, et MM. Aristide Cousineau, financier d'Outremont et Esdras Minville, sociologue, au sein d'une commission chargée de faire enquête sur le conflit.

Le premier ministre a dit qu'il avait décidé de recourir à ces mesures pour tirer l'institution du mauvais pas dans lequel elle se trouve par suite du différend qui oppose les psychiatres au bureau des gouverneurs.

Il a fait observer que la province assurait en entier le financement de l'institution. Celle-ci est un hôpital pour malades mentaux en même temps qu'un centre de formation des psychiatres.

A Montréal, le procureur de l'Institut, Me Philippe Ferland, a refusé de faire tout commentaire. Les gouverneurs, a-t-il dit, devaient se réunir hier soir.

Me Ferland a dit que la direction de l'Institut n'avait pas été avisée au préalable de la décision du gouvernement.

De son côté, le Dr Camille Laurin, porte-parole des médecins dissidents, a dit que ceux-ci seraient heureux de reprendre leur travail à l'Institut si le nouvel administrateur faisait appel à eux.

TV en direct entre Paris et les E.-U.

NEW-YORK. — Grâce aux progrès de Telstar, les télé-spectateurs américains ont pu, hier soir, voir sur leur écran une émission en direct en provenance de Paris.

Alors que le satellite se trouvait à mi-chemin entre l'Europe et Terre-Neuve, voyant dans l'espace à une vitesse moyenne de 16.000 milles à l'heure, Yves Motard est apparu sur les écrans américains pour donner un court tour de chant.

Pour la première fois une émission de télévision européenne parvenait directement aux Etats-Unis.

Avant-hier soir, à sa sixième orbite, Telstar avait relayé vers la France et la Grande-Bretagne le film d'un drapeau américain flottant au vent aux accents de l'hymne national des Etats-Unis.

Durant ces deux expérien-

ces, l'image et le son étaient d'une qualité parfaite et l'émission semblait provenir de moins de 25 milles, ont affirmé les techniciens.

Il est question aujourd'hui d'accélérer la mise en orbite de tels satellites afin que, dans un avenir prochain, le relais des émissions de télévision entre les cinq continents se fasse d'une façon continue. On estime que pour ce faire, il faudrait entre 30 et 50 satellites Telstar.

Actuellement l'émission est "captée" pour une certaine position de la capsule.

L'émission de la RTF (Radio-diffusion et télévision française) a été captée par les chaînes américaines ABC, CBS et NBC.

Elle a commencé par une brève allocution de M. Jacques Maréchal, ministre des postes.

Voir page 2: TV en

Usine de \$40,000,000 pour la Gaspésie?

Par Marcel Thivierge

NEW RICHMOND. — Le président de la Bathurst Power and Paper a annoncé hier que sa compagnie étudiait sérieusement le projet d'établir un moulin à papier de \$40,000,000 dans cette municipalité de la Gaspésie.

M. R. A. Irvin a fait cette déclaration devant le premier ministre, l'archevêque de Gaspé, Mgr Paul Bernier, MM. Bona Arsenault, ministre des terres et forêts, Gérard Lévesque, ministre de la chasse et de la pêche, et de 800 personnes qui ont assisté à l'inauguration d'une scierie de la Bathurst.

M. Irvin a dit que l'étude du projet d'un moulin à papier se poursuivait et que la compagnie et le gouvernement du Québec annonceraient conjointement la construction qui pourrait se terminer en 1966.

Quelques heures plus tôt, M. Lesage avait inauguré la piste d'atterrissage de Bonaventure devant quelque 300 personnes.

Depuis deux semaines, il pleut en Gaspésie et le premier ministre a été impuissant à changer les conditions météorologiques malgré la promesse qu'il a faite à son auditoire: "Je vous apporte l'espérance, a-t-il déclaré, le soleil et la chaleur de Québec". Quelques minutes plus tard, une pluie fine suivie d'un orage s'est mise à tomber sur Bonaventure.

PEUPLE ET POLITIQUE DE GRANDEUR

Malgré la température maussade, l'allocution du premier ministre à la piste de Bonaventure avait des accents de campagne électorale. On s'attendait à de vagues déclarations officielles, mais M. Lesage y est allé royalement.

"Après une session aussi longue et laborieuse, a-t-il dit, il me fait plaisir de venir en Gaspésie. J'ai voulu me rendre compte personnellement des besoins de la population. La Gaspésie et l'Abitibi sont considérées comme des régions peu développées. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que chacune d'elles soit représentée dans le cabinet par deux ministres. Pour assurer au Québec un essor uniforme de l'industrie, il faut une décentralisation.

"Le gouvernement a instauré une politique de grandeur. Certains disent que cette politique à long terme ne touche pas le peuple. Au contraire, a-t-il ajouté, des mesures de sécurité sociale comme l'assurance hospitalisation, la loi des hôpitaux, etc., et des mesures économiques comme la création de la Société générale de financement favorisent le peuple".

M. Lesage a signalé que la construction de pistes d'atterrissage, de chemins d'accès en forêt, de scieries à New Rich-

MÉTÉOROLOGIE
Périodes nuageuses.
Averses en soirée.
Min.: 60 - Max.: 75
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR
S. JEAN GUALBERT
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Les SSJB...

(Suite de la première page)

en plus sévères selon le degré des études.

Quant aux personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, elles devraient être tenues de fréquenter les classes françaises, catholiques ou non, tout en reconnaissant aux Néo-Canadiens le droit de conserver leurs langues maternelles.

Pour revenir au Conseil national de l'éducation préconisé par la fédération, disons qu'elle recommande que le comité catholique soit constitué de dix représentants de la hiérarchie catholique, de cinq représentants des professionnels de l'enseignement, et de 15 délégués de corps sociaux d'envergure provinciale.

Pour ce qui est de l'exécutif du conseil, le mandat de ses cinq membres ne devrait pas excéder cinq ans. Quatre d'entre eux, dont le président, devraient être choisis parmi les représentants français du comité catholique, l'autre parmi ceux du comité séparé.

La principale fonction du conseil national, selon la Fédération, serait de définir les grandes politiques en matière d'éducation et d'en surveiller l'application lui-même ou par l'entremise de son exé-

cutf. La Fédération est d'avis que tout le système d'éducation doit émaner d'une seule et même autorité, ce qui lui donnerait à la fois plus d'homogénéité et plus de souplesse. De plus, cette unification n'enlèverait rien à la confessionnalité du système en prenant quelques précautions essentielles.

Le mémoire souligne que le fait qu'il n'ait pas juridiction sur tous les secteurs de l'enseignement est un sérieux accroc à la cuirasse du système actuel. Plusieurs types d'écoles lui échappent : universités, collèges classiques, écoles d'arts et métiers, écoles techniques, écoles spécialisées, etc. Il en est résulté un manque de coordination qu'on a souvent déploré qu'on a tenté de corriger, mais qui existe toujours.

La fédération des SSJB aimerait voir ce conseil national de l'éducation fonctionner, sur le plan matériel, comme certains organismes d'Etat ou compagnies de la Couronne qui s'administrent indépendamment de la politique, notamment, les Chemins de fer nationaux, la Société Radio-Canada, l'Office provincial du crédit agricole, etc.

Le mémoire contient aussi d'importantes recommandations quant au problème du financement de l'éducation dans le Québec.

Les écoles dites indépendantes, y lit-on, jouissent à l'heure actuelle d'avantages marqués par rapport aux écoles publiques. On entend par écoles indépendantes, les collèges et les couvents appartenant à des communautés religieuses d'hommes ou de femmes et dispensant l'enseignement élémentaire ou secondaire sans relever des commissions scolaires locales ou régionales. Certaines institutions dirigées par des laïcs sont aussi reconnues comme écoles indépendantes.

Pour une classe de 25 élèves, ces écoles indépendantes reçoivent en subventions et allocations diverses une somme totale de \$9.175 par année. Ce chiffre est si alléchant que plusieurs communautés religieuses d'hommes et de femmes sont tentées d'abandonner les écoles qu'elles dirigent dans les commissions scolaires pour centrer leurs énergies sur leurs écoles indépendantes. Si bien qu'au train où vont les choses, nous risquons de voir le jour, peut-être pas très lointain, où les communautés s'en tiendront à leurs propres institutions, les écoles des commissions scolaires étant toutes confiées à des laïcs.

Les institutions subventionnées ne devraient pas tirer tous leurs revenus de l'Etat, ajoute le mémoire. Les commissions scolaires, par exemple, devraient pouvoir autofinancer grâce aux revenus provenant de l'impôt foncier scolaire et de la taxe de vente.

La fédération se pose aussi un sérieux point d'interrogation sur le bien fondé de la gratuité scolaire. La gratuité absolue ne saurait exister, quel qu'en devienne le dernier ressort. On a vu que tous les enfants n'ont pas la même mesure de leurs talents et sans contrainte financière. La fédération croit qu'un système de bourses scolaires plus généreux et étendu à un plus grand nombre de secteurs de l'enseignement, du secondaire à l'université, eût permis d'atteindre le même résultat.

Une hausse...

(Suite de la première page)

\$239,000,000 (soit plus de 136%) en dix ans.

Se demandant où les commissions scolaires catholiques vont trouver ces \$239,000,000 qu'elles n'arrivent pas à réunir, le F.C.S.C.Q. signale qu'il n'existe pas de réponse parfaite à ce problème.

Présentant une solution de compromis, elle ajoute: "Il faut, d'une part, que les commissions scolaires recueillent le maximum des revenus qu'elles peuvent toucher directement et que, d'autre part, l'aide gouvernementale devienne automatique au point de ne pas gêner la liberté des commissions scolaires, tout en étant régie par des normes convenant au bien public (ce qui comprend certains contrôles)."

"Pour les commissions scolaires, la seule source de revenus qui leur soit accessible est celle de la taxe foncière. Il faut la réévaluer et commencer par l'uniformiser à travers la province".

Situation intolérable

Puis, en notant qu'en dépit des prescriptions de la loi, les biens-fonds ne sont pas évalués à leur valeur réelle, que cette évaluation est arbitraire et varie d'une région à l'autre entre 10 et 75 pour cent de la valeur réelle, le mémoire déclare: "Cette situation est aussi anormale qu'illegale découle de plusieurs facteurs dont les principaux, à notre avis, sont la disparité des méthodes d'évaluation et l'incompréhension du public envers le sens de la taxe foncière et la nature du rôle d'évaluation."

"Cette situation intolérable devrait changer le plus rapidement possible... Il s'agit d'une réforme capitale, qui consiste à établir des normes d'évaluation uniformes à travers la province. Le gouvernement est seul en mesure de définir de telles normes."

Par la suite, la F.C.S.C.Q. recommande "que la taxe foncière soit élevée jusqu'à la limite du possible".

Double taxe foncière

Au sujet des biens-fonds corporatifs, le mémoire affirme que les compagnies devraient être taxées à un niveau plus élevé que celui des particuliers. Il demande donc qu'on leur impose une double taxe foncière: une locale et l'autre provinciale.

Après avoir souligné que le terme "compagnie" ne s'applique pas aux sociétés et syndicats coopératifs de tout genre, aux caisses populaires, aux sociétés propriétaires de logements multiples et/ou d'édifices à bureaux, la F.C.S.C.Q. recommande:

"1. Que toutes les compagnies soient évaluées par le gouvernement lui-même, d'après des normes identiques (tenant compte, incidemment, de la machine fixe). Que les municipalités soient obligées d'accepter ce rôle d'évaluation."

"2. Que le gouvernement impose aux compagnies une taxe foncière uniforme, pour fins de prérogative."

"3. Que les commissions scolaires établissent, de leur côté, un taux de taxation identique pour les particuliers et les compagnies mais que celles-ci déduisent de l'impôt provincial celui qu'elles auront d'abord versé aux commissions scolaires".

Les subventions statutaires

En ce qui concerne les subventions gouvernementales, la F.C.S.C.Q. déclare qu'il est indispensable que ces subventions reviennent avant tout à un caractère statutaire (régulier). Elles doivent être établies en tenant compte du nombre des élèves dans une commission scolaire donnée, de ses revenus, de la densité de la population et de sa richesse relative.

Notant que les commissions scolaires bien que recevant des subventions supérieures ou inférieures à leurs voisins — doivent toutes conserver une liberté identique devant le pouvoir central, le mémoire recommande que les décisions concernant les subventions soient prises par un corps gouvernemental composé d'un nombre égal de représentants de l'Etat et du Conseil de l'éducation.

Toutefois, si certaines subventions doivent demeurer discrétionnaires, il faut en limiter le nombre au strict minimum.

Enfin, selon la F.C.S.C.Q. "il est urgent que le gouvernement établisse un Office du crédit scolaire, analogue à l'Office du crédit agricole. Cet office permettra aux commissions scolaires d'emprunter — à des taux d'intérêts plus faibles et plus stables — les sommes d'argent dont elles ont besoin pour construire leurs écoles. Dès aujourd'hui, si un tel Office avait été créé, nos commissions scolaires auraient pu économiser plusieurs millions de dollars par an".

POSTE DE MÉDECIN

A vendre ou à louer
Maison neuve, bureau et salle d'attente. — Bureau médical. Population à desservir: environ 5,000. — Médecin seul. — Hôpital à proximité. — Ecole secondaire. — Institut classique. — Libre le 15 août. Raison de départ: spécialisation.

Dr C. LANGIS, M.D.
Rousselle, Rm. P.Q.

Les commissions...

(Suite de la première page)

tion. Comparant le nombre de personnes qui assistent aux assemblées du conseil municipal et celles qui assistent aux réunions de la commission scolaire, il a déclaré:

"Les parents s'intéressent beaucoup plus à ceux qui canalisent les égoûts qu'à ceux qui s'occupent de l'intelligence de leurs enfants".

Au commissaire Filion qui lui signalait que ces remarques constituaient un plaidoyer en faveur de l'abolition des commissions scolaires, M. Desrochers a répondu:

"Ce n'est pas aux commissions scolaires que les parents ne s'intéressent pas, mais à l'éducation. Ce n'est pas un plaidoyer en faveur de la disparition des commissions scolaires, mais un plaidoyer en faveur d'une valorisation des questions d'éducation dans l'esprit des parents."

Le commissaire Filion a mis en doute le manque d'intérêt des parents aux questions d'éducation en faisant remarquer que les parents rencontrent l'instituteur et le principal d'école mais ne vont pas voir les commissaires. "Il ne faut pas dire que les parents ne s'intéressent pas à l'éducation."

A un moment donné, M. Desrochers a déclaré que par suite de la nouvelle loi qui permet à tous les parents de voter lors des élections scolaires, le nombre des voteurs dans la province a augmenté de 25 p.c. au cours des récentes élections scolaires. Ce chiffre ressort d'un rapport intérimaire.

Vers la fin de la discussion, le commissaire Guy Rocher a demandé s'il ne serait pas souhaitable de modifier l'esprit de la loi de façon à donner aux commissions scolaires plus d'autonomie et de responsabilité sur le plan pédagogique et moins d'autonomie financière.

"Ce sont deux problèmes qui se touchent, deux choses importantes pour le maintien de leur autonomie", a répondu M. Desrochers.

On veut une Régie

De son côté, la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de la province de Québec a réclamé hier l'établissement d'une espèce de Régie de l'enseignement dans la province. L'Association d'éducation du Québec a fait une recommandation semblable mercredi.

Les SSJB, tout comme les commissions d'écoles, s'opposent à la création d'un ministère de l'éducation.

Le commissaire Gérard Filion les a interrogés à ce sujet. Il a rappelé l'affaire de l'école normale Jacques-Cartier et les incidents qui se sont produits à la commission scolaire de Jacques-Cartier alors que le ministre de la Jeunesse a refusé d'intervenir. "Il a été blâmé et pourtant il ne pouvait rien faire", a souligné M. Filion.

Et il a continué: "Trouvez-vous normal que dans une démocratie le ministre n'ait aucune autorité en matière financière sur des institutions qui sont financées par l'Etat?"

Le président de la délégation, Me Rondeau, a répondu qu'il faut écarter la politique de l'éducation. Nous avons donc établi un organisme semblable à certaines compagnies de la couronne. Malgré les déficiences que vous signalez, nous croyons qu'il est avantageux de créer un corps tout à fait autonome aux points de vue pédagogique, administratif et financier.

"Avant 1960, a déclaré le commissaire Filion, c'était censé se faire en dehors de toute politique. Mais, vous savez comme moi que ça se faisait avec de la politique... C'était un régime purement hypocrite", a-t-il ajouté.

Impasse en...

(Suite de la première page)

province. La délégation a demandé des négociations entre le gouvernement et le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan en vue de la rédaction d'un projet de loi d'assurance-santé acceptable par tous.

Le ralliement, qui eut lieu sous un soleil brûlant, a commencé à se disperser vers 4 heures, hier après-midi.

INCIDENT

Ce ralliement n'a donné lieu qu'à un seul incident survenu lorsque deux individus, qui portaient des pancartes affichant leur appui à la loi, ont commencé à se promener dans la foule. La police est intervenue avant que la bagarre ne commence. Les pancartes ont été arrachées aux hommes et brisées. Toutefois, la police a aussi demandé à des porteurs de pancartes favorisant les médecins de les faire disparaître.

Pendant qu'elle attendait à l'extérieur des édifices parlementaires, la foule a entendu plusieurs orateurs dénoncer la loi d'assurance-santé.

Une des premières personnes à adresser la parole fut Mme Betty Sears, de Regina, mère de deux enfants.

"Nos objectifs sont sincères, a-t-elle dit à la foule. Notre intention est ferme et ceux qui demeurent fidèles à leurs principes seront toujours dans la bonne voie et réussiront".

Ce ralliement était le troisième du genre. Les deux autres avaient eu lieu au même endroit et avaient été organisés par les mêmes personnes. La première et la deuxième fois, on demandait au gouvernement de remettre à plus tard la mise en vigueur de la loi jusqu'à ce que le gouvernement et les médecins en viennent à une entente.

ELECTIONS

Après le ralliement d'hier, si le gouvernement refuse de suspendre la loi, le comité "Gardons nos médecins" demandera probablement la dissolution de la Législature et la tenue d'élections générales.

Médecins britanniques

Neuf médecins britanniques sont arrivés à Regina par avion mardi soir pour renforcer les services médicaux en Saskatchewan. Ils ont été recrutés par la Commission d'assurance-santé chargée de l'administration de la nouvelle loi tant controversée. Ces neuf médecins font partie d'un groupe de 30 doc-

teurs recrutés au Royaume-Uni et qui sont attendus dans la capitale de la Saskatchewan samedi.

Lord Taylor

LONDRES. — Lord Taylor, pair anglais à qui le gouvernement de Regina a confié un poste de conseiller dans l'administration de son plan d'assurance-santé, a déclaré que le succès de sa mission dépend des médecins de la Saskatchewan.

"Je me rends à Regina comme conseiller plutôt que comme médiateur, a déclaré Lord Taylor. La conciliation implique l'idée de collaboration des deux parties, je suis beaucoup plus près des médecins que beaucoup de gens".

Mlle "Medicaria"

SASKATOON. — M. et Mme Charles Bryce, de Saskatoon, a publié un avis de naissance dans le "Star-Phoenix" disant qu'il avaient donné à leur enfant le nom de Margaret Mead Medicaria (assurance-santé en français).

Le bébé est né le 4 juillet à l'hôpital de Saskatoon.

TV en...

(Suite de la première page)

et télécommunication, qui souligne l'absence de la France et des Etats-Unis dans ce domaine, pour déclarer en terminant: "Et maintenant, détendez-vous. Vous êtes à Paris. Je vous invite à passer quelques instants agréables avec moi".

C'est le poste émetteur de Lannion, en Bretagne, qui a dirigé vers Telstar cette première émission de variétés intercontinentale.

Le programme dura huit minutes environ, puis le satellite quitta le champ du poste de Lannion et l'image jusqu'à la d'une qualité extraordinaire s'estompa progressivement.

Le 23 juillet prochain, un échange de programmes aura lieu entre l'Europe et les Etats-Unis. Ces émissions durent alors environ une dizaine de minutes.

Les pourparlers...

(Suite de la page 5)

arborant le drapeau vert et blanc du FLN.

Près de l'immeuble qui abrite les services administratifs de Tiennien, des foules enthousiastes ont rompu les barrières de police pour embrasser Benbella alors qu'une fanfare jouait l'hymne national algérien.

Pendant qu'à Rabat, capitale du Maroc, on annonçait un moyen de règlement entre les partisans de Benbella et ceux du GPRA, des informateurs se trouvant en Algérie ont précisé que cet accord n'équivalait pas à un règlement de l'affaire. Ils ont ajouté que les problèmes essentiels n'étaient pas réglés.

Mets
italiens
Un repas sans vin est un repas chagrin
Venez dîner
et déguster les meilleurs vins au
BAR-SALON
Bernini
au
2e étage
de notre
restaurant
La Fontaine de Trevi
situés tous les deux à
6717, St-Hubert - CR. 1-0855
De l'avis de nos habitués
"la meilleure table en ville"
Membre Diners' Club
American Express, Carte Blanche

LA VOITURE PEUGEOT

N'augmente pas de prix

MONTREAL, 10 — La Peugeot Canada Ltée annonce aujourd'hui qu'elle n'augmentera pas le prix des voitures et des station wagons Peugeot de 1962 en dépit de la majoration de 10% récemment apportée au tarif douanier.

M. H. Dupuis, directeur général des ventes à la Peugeot, précise que sa compagnie continuera à vendre les modèles de 1962 en prenant l'augmentation de tarif à sa charge jusqu'en septembre, alors que les modèles de 1963 commenceront à arriver au Canada.

A l'heure actuelle, la compagnie Peugeot n'a pas décidé quelle serait l'augmentation du prix de détail de ses modèles de 1963, si augmentation il y a.

TRANSMISSION

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles

Entrez, remarquez gratuitement

Service de téléphone 24 heures par jour

LA 7-4518-9 TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

ASSISTANT - GERANT DES VENTES

L'un des plus importants manufacturiers de sacs et de spécialités d'emballage requiert les services d'un jeune, de 25 à 35 ans, pour subir un entraînement comme assistant-gerant des ventes pour le district de Montréal.

Notre maison est 100% canadienne-française et produit une marchandise de haute qualité. Le postulant devra non seulement étudier notre production mais il devra aussi être prêt à lire, durant au moins trois soirs par semaine, les revues techniques que la maison lui passera, afin d'obtenir une promotion le plus tôt possible.

Il est important que le postulant ait déjà une expérience de la vente, quel que soit le produit vendu dans le passé.

L'emballage (packaging) est l'une des lignes qui possèdent le plus d'avenir dans le Québec mais la période de formation exige des sacrifices que seul un jeune homme courageux, ambitieux et cultivé peut envisager. Cette annonce ne peut intéresser qu'un jeune homme de caractère, qui veut faire son chemin dans une industrie canadienne-française bien établie, et qui offre toutes les possibilités d'avenir.

Afin d'obtenir une entrevue, il faudra inclure, dès la première lettre, toutes les références nécessaires et le curriculum vitae. Une photo aurait aussi son importance.

CASIER NO 334, "LE DEVOIR"

Je ne suis nullement pressé pour siéger, dit M. Thompson

OTTAWA. — Le chef national du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré hier comme membre du nouveau Parlement, a déclaré qu'il n'est pas pressé en ce qui touche la prochaine session.

M. Thompson est le premier chef de parti à être assermenté. Accompagné de M. Réal Caouette, chef adjoint du parti, M. Thompson a signé le livre du greffier, M. Léon Raymond, puis a répondu aux questions des journalistes au cours d'une conférence de presse impromptu, et s'est ensuite rendu à Cornwall en compagnie de M. Caouette, pour prendre part à la campagne électorale dans le comté de Stormont, où le scrutin différé aura lieu lundi.

Le chef créditiste arrivant de l'ouest canadien où il avait conféré avec les trois autres députés créditistes élus le 18 juin, en plus des 26 qui ont remporté des sièges dans le Québec.

Il a dit aux journalistes que le Crédit social attache une grande importance à l'élection de Stormont, car "nous voulons montrer au peuple canadien que nous sommes en pleine marche". La date d'un caucus général n'a pas encore été fixée, mais elle le sera probablement aujourd'hui ou demain. Il aurait lieu à la mi-août.

On lui a demandé s'il jugeait important que le parlement se réunisse avant que M. Diefenbaker aille représenter le Canada à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres, principalement pour discuter l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au marché commun.

Il a répondu qu'à moins que le parlement ne siège avant la conférence, on ne produira rien d'utile en discutant l'attitude du pays quant au marché commun.

M. Thompson a prévenu, cependant, le gouvernement de changer de son cloche quant au marché commun en général et le projet britannique d'y adhérer, si le Canada entend conserver des débouchés pour ses matières premières. Il a souligné que les propositions commerciales du président Kennedy lui semblent bien plus progressives. Le Crédit social est favorable au commerce libre.



A ce moment, M. Caouette est intervenu pour affirmer que le système de double prix de son parti ferait progresser l'économie canadienne plus rapidement qu'elle ne l'a jamais fait.

Un tel système a été préconisé par certaines organisations agricoles de l'Ouest pour la vente du blé, les prix domestiques n'étant pas les mêmes que les prix à l'exportation.

Avant l'arrivée de M. Thompson, une vingtaine de députés créditistes étaient réunis pour entendre M. Caouette leur expliquer quelques règles de procédure parlementaire.

D'autre part, M. Caouette a émis un communiqué personnel dans lequel il critique les chefs syndicaux, qui, dit-il, attaquent son parti bien que le 18 juin, les ouvriers eux-mêmes aient démontré qu'ils considéraient le Crédit social comme le meilleur moyen de résoudre leurs problèmes.

A L'AFFICHE!

Jules et Jim

à la Comédie-Canadienne

DEMANDE D'EMPRUNT

La fabrique St-Rodrigue désire faire un emprunt pour la construction de sa future église.

Pour toute offre on est prié de s'adresser au presbytère.

M. Abbé Antonio Houde, ptre curé

131 - 47ème Rue Est, Charlesbourg

Tél. 623-2587

POUR LA COMMODITÉ

Que vous voyagiez pour votre plaisir ou vos affaires—pour être à deux pas des magasins, des lieux de distraction ou d'affaires—décidez de descendre au Lord Simcoe Hotel où le service et l'amabilité vont de pair. Dans le centre de Toronto • Chambre simple depuis 7.50, double depuis 11.50 • Stationnement gratuit la nuit pour les clients inscrits. ed guests.



TORONTO

THE LORD SIMCOE HOTEL

University & King, Tel. 362-1848, Telex 022458

F. EDWARD LIGHTFOOT, GERANT GÉNÉRAL

POUR VOTRE BUREAU



Papier de noyer fini huilé 30" x 60" de superficie, 2 tiroirs dont l'un est pour filière et une table formant le L.

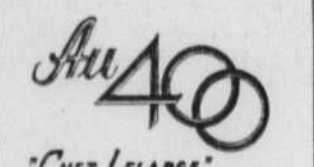
Tracés de plan et service de décoration pour embellissement de votre bureau par nos experts et selon votre budget.

AU SOUS-SOL spécial 210.00

N.G. VALIQUETTE LTEE 915 SAINT-CATHERINE EST VI. 2-8811

MAIS NON

... voyons — il n'est pas question de fermer le restaurant préféré de l'élite montréalaise? Et nous ne déménagerons certainement pas avant l'automne... lorsque le bâtiment du C-IL sera absolument prêt à nous recevoir: noblesse oblige! Vous connaissez les talents de notre chef Abel Benquet... vous connaissez notre cave N'hésitez donc pas à venir retrouver vos amis au 2050 de la rue Drummond... dans l'ambiance la plus authentiquement française de la métropole.



"CHEZ LELARGE"

RESTAURANT PARISIEN

Salons particuliers sur demande (midi et soir)
Priorité de réservation par téléphone: VI. 2-6145

Profitez de vos vacances
POUR LIRE CES SUCCES DES
EDITIONS DE L'HOMME



En 2 tomes
40e MILLE!
Un livre de la
nouvelle vague



Par Pierre Laporte
25e MILLE!
Illustré par
Normand Hudon
Aventures drolatiques d'un
père de quatre enfants

EN VENTE PARTOUT A \$1.00 ou à
L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE
1130 est, rue Lagacétière, Montréal 1 — LA. 3-1182



La demande d'injonction de Montréal contre l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs de gaz naturel est rejetée

Le juge en chef adjoint de la Cour supérieure, M. W. B. Scott, a rejeté hier la demande d'injonction intermédiaire présentée par la ville de Montréal pour empêcher l'entrée en vigueur d'une hausse des tarifs de gaz.

La Régie provinciale du gaz et de l'électricité a approuvé il y a deux semaines les augmentations. Celles-ci vont de 40 à 50 cents et touchent quelque 237.000 clients.

Dans la matinée d'hier, le contentieux municipal a présenté une demande d'injonction intermédiaire et interlocu-

toire mais elle a été tout de suite rejetée. Le juge Scott a déclaré qu'il ne pouvait accéder à la requête avant d'entendre la version des procureurs de la Corporation de gaz naturel du Québec.

Les nouveaux tarifs devraient prendre effet le 1er juillet. Les procureurs de la ville de Montréal pourrout de nouveau présenter leur demande à la Cour mais, cette fois, ils devront en aviser au préalable la Corporation de gaz.

Me George Gould, C.R., et Me Pierre Gimon représentaient la ville de Montréal mais ni l'un, ni l'autre n'ont pu être atteints dans la journée pour commenter le jugement.

LE CANAL RICHELIEU

La C. de C. est satisfaite

Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Claude-P. Beaubien, s'est dit fort satisfait, hier, de la décision de la Commission internationale conjointe de reprendre l'étude du projet de canalisation de la rivière Richelieu.

"Depuis plus de trois ans, a-t-il dit, le comité des voies navigables de la Chambre de commerce a travaillé ferme pour qu'on choisisse cette façon de procéder qui nous paraît la plus logique et la plus susceptible d'amener éventuellement la réalisation du projet."

La décision de la Commission internationale a été annoncée il y a quelques jours par le ministre canadien des affaires extérieures, M. Howard Green.

"Depuis qu'a eu lieu la première étude du projet en 1937, a dit M. Beaubien, les conditions économiques ont beaucoup changé et il est tout à fait normal de réévaluer toute la question."

Le président de la Chambre de commerce a fait savoir que ce groupement se propose de présenter un mémoire préliminaire à la Commission d'ici quelques semaines.

La production des véhicules-moteur

La production de véhicules automobiles a augmenté de 23,9 p.c. en juin dernier, soit 51.771 contre 41.770 en juin 1961. Grâce aux augmentations de tous les mois précédents, la production de janvier-juin a avancé de 28 p.c., soit 284.491 contre 222.261 durant le premier semestre de 1961.

\$50,000,000 souscrits en une journée — Nouveaux emprunts possibles aux E.-U.

QUEBEC. — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a annoncé à Québec que l'emprunt de \$50,000,000 contracté par le gouvernement sur le marché canadien, lundi, a été souscrit en une seule journée.

Il faut conclure du succès de cet emprunt, a dit le chef du gouvernement, que le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, faisait de la fantaisie "quand il m'a défilé de pouvoir emprunter sur le marché canadien à six pour cent".

M. Lesage a précisé qu'il continue ses négociations avec les financiers américains car le gouvernement doit recourir à d'autres emprunts pour les dépenses capitales.

Le premier ministre a dit que l'emprunt de \$50,000,000 servira à couvrir les besoins essentiels de la population.

Un économiste: une récession économique au pays d'ici 6 mois

Le Canada sera probablement victime d'une récession économique d'un an dont les premiers symptômes se manifesteront à la fin de cette année, a déclaré hier à Montréal M. John Sawyer, professeur de sciences économiques à l'université de Toronto.

M. Sawyer a déclaré aux membres de la commission fédérale chargée d'étudier les demandes des 100.000 employés sédentaires des entreprises ferroviaires du pays qu'une période d'expansion économique fera suite à cette récession en 1964 et en 1965.

Le professeur a fait ces prédictions à la requête des entreprises ferroviaires qui voulaient un aperçu des perspectives économiques du Canada durant les années où un nouveau contrat de travail pourrait être en force.

M. Sawyer a expliqué que le Canada se trouve présentement dans une période de recrudescence économique qui a débuté l'été dernier quoique des signes avant-coureurs d'un autre ralentissement aient déjà été pu être perçus.

LE CHOMAGE

Selon lui, ces signes de faiblesse indiquent que la présente recrudescence ne sera comparable en rien à celle de 1965. Il a ajouté qu'on peut s'attendre que le chômage, qui diminue présentement, reprendra de plus belle en 1963 et atteindra presque les proportions enregistrées en 1960 alors que près de huit pour cent des travailleurs se trouvaient sans emploi.

Le professeur Sawyer est le dernier des témoins appelés par les entreprises ferroviaires dans la dispute qui les oppose aux employés non itinérants.

AVIONS UTILISES DANS LA LUTTE AUX FEUX DE FORÊT

ROBERVAL. — Trois avions-citernes ont espéré d'eau hier l'incendie de la Tranche qui perd de l'importance, tandis que des bûcherons continuaient de cerner le sinistre.

M. Georges Bernier, directeur des services du ministère des Terres et Forêts, a déclaré que les incendies qui ravagent la région la semaine dernière n'augmentaient pas d'importance.

Les incendies de l'Abitibi sont presque éteints. Cependant, celui de la rivière aux Bleuets, sur les concessions de la E. B. Eddy, continue de brûler près de la source de la Gatineau.

M. Bernier a ajouté que la plupart des régions forestières interdites au public la semaine dernière lui étaient maintenant accessibles, bien que les secteurs où il y a encore des incendies soient encore interdits.

Deux incendies, au nord du lac Saint-Jean, sur les concessions de la St. Lawrence Paper Corporation, ont perdu de l'importance par suite de pluies qui ont amené deux pouces d'eau.

L'incendie de la Tranche, le plus important de la région depuis 1941, a détruit 75 milles carrés de concessions au cours des deux dernières semaines.



M. Lapalme, admis à l'Académie septentrionale

PARIS. — Le procureur général et ministre des affaires culturelles du Québec, M. Georges-Emile Lapalme, a été désigné hier pour remplacer Paul Claudel, au sein de l'Académie septentrionale.

C'est la première fois qu'un Canadien, et d'une façon générale, un Américain est admis dans cette Académie qui existe depuis une trentaine d'années.

L'Académie septentrionale a groupé des Anglais, des Belges, des Allemands, notamment Kipling, Fleming, Maeterlinck, Van der Meersch et le baron Guillaume ainsi que plusieurs Français, dont Georges Duhamel et Me Garçon.

M. Lapalme sera accueilli par l'Académie au début de novembre.

Dix-huit hôpitaux y participent Un nouveau zonage pour accélérer l'hospitalisation des blessés

Par Jean-Marc Laliberté

A compter de minuit ce soir, le service d'ambulances du service de la police subira des transformations qui auront pour effet de hâter encore plus le transport des blessés de la route vers les hôpitaux. Bien que la moyenne actuelle du temps pris par les ambulances de la police pour arriver sur les lieux d'un accident ne soit que de 2,7 minutes, un nouvel effort est tenté pour réduire le plus possible le temps pris pour transporter le blessé à l'hôpital. Dix-huit hôpitaux de Montréal ont collaboré avec le sous-comité des mesures d'urgence de la Commission municipale de sécurité publique pour l'établissement de nouvelles zones.

Le président du sous-comité des mesures d'urgence, M. Jacques Francoeur, s'est dit convaincu que les hôpitaux ont pris à leur charge la responsabilité des cas d'urgence sur la propriété publique dans un territoire donné, ou zone de Montréal. Ces hôpitaux représentent une capacité de près de 8,900 lits dont 1,300 pour les enfants.

Actuellement 13 hôpitaux seulement participent au travail de secours des blessés par le service de la police, ce qui, dans certains cas, oblige les ambulances de la police à faire une longue route avant d'atteindre un de ces hôpitaux.

En vertu du nouveau zonage chacun des 18 hôpitaux a sa charge un district correspondant à peu près à un district policier. Plusieurs raisons ont motivé le choix des districts policiers pour le morcellement des zones d'hô-

pitaux, dont le fait que chaque district policier est constamment parcouru par une ou plusieurs ambulances ou auto-radio et parce que le numéro d'ordre que porte chacun des véhicules est bien connu des policiers chargés d'atteindre et de dépecher d'urgence les véhicules requis dans les cas d'accidents.

Le territoire de Montréal a été divisé en trois pour les cas d'enfants blessés sur la voie publique. Selon l'endroit où se produira l'accident, l'enfant blessé sera transporté soit à l'hôpital Ste-Justine, à l'hôpital Maisonneuve ou au Mont-Royal Children's Hospital.

L'adulte blessé sera transporté lui à l'un des seize hôpitaux suivants: Notre-Dame, Royal Victoria, St-Luc, Mont-Royal General, Reddy Memorial, Fleury, Sacre-Coeur, Jewish General, St. Mary's, Hôpital de l'Est, Maisonneuve, Jean-Talbot, Queen Elizabeth, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Santa Gabrieli.

L'important dans l'organisation d'un service de secours aux blessés est de transporter le blessé le plus rapidement possible vers le premier endroit où il pourra recevoir les premiers soins.

C'est particulièrement pour cette raison que l'on a redéfini la ville avec l'aide de 18 hôpitaux. Dans les cas où le malade devra être transporté vers une institution spécialisée, cet échange se fera entre les hôpitaux. Dans le cas où le patient préférerait être hospitalisé dans un autre hôpital, c'est lui, ou ses proches, qui devront faire les arrangements.

Un facteur pris en considération, lors du zonage des hôpitaux, a été le besoin d'une répartition équitable du nombre des cas d'urgence entre les hôpitaux de Montréal. Cette répartition optimum visée des cas d'urgence, semble avoir été atteinte par la participation au zonage du plus grand nombre possible d'hôpitaux.

S'il arrivait dans certains cas qu'un hôpital ne dispose d'aucun lit pour les cas d'urgence, le service de la police en sera immédiatement informé par les autorités de l'hôpital concerné. Cette mesure a pour but d'éviter des courses inutiles aux ambulances et une perte de temps qui pourraient être préjudiciable aux patients transportés.

Les décès

Un problème qu'a eu à résoudre la Commission de sécurité publique est celui des personnes décédées sur les lieux d'un accident.

Des arrangements ont été pris de façon à ce que le cadavre soit transporté directement à l'hôpital de la zone. De la

il sera transporté soit à la morgue ou remis à sa famille si l'enquête du coroner n'est pas jugée nécessaire. Il s'agit dans ce dernier cas particulièrement des cas de morts subites.

Cette mesure a pour but d'accélérer le dégagement de la voie publique sans attendre le fourgon de la morgue qui tarde dans certains cas à se rendre sur les lieux.

Le comité de sécurité publique est en pourparlers avec les représentants des hôpitaux et l'assistant procureur de la province pour ce qui est de l'identification des victimes, de la sauvegarde des objets personnels de celles-ci, etc.

Les autorités de l'hôpital où un cadavre aura ainsi été transporté pourront tenter de rejoindre les proches de la victime ou son médecin pour décider des mesures à prendre.

APRÈS UNE PREMIÈRE VICTOIRE EN COUR SUPÉRIEURE

Des procédures contre toutes les buanderettes ouvertes le dimanche

Le juge Roger Ouimet de la Cour supérieure, siégeant en appel, juridiction criminelle, vient d'accorder gain de cause à la ville de Montréal dans le cas d'un propriétaire de buanderette qui en appelait de la sentence prononcée contre lui par la Cour municipale pour violation de la loi du dimanche. L'appelante en cette affaire est "La Lavandière Ouest Inc.", qui avait été condamnée à \$10 d'amende et les frais par le juge Henri Monty de la Cour municipale de Montréal le 24 janvier 1962 pour avoir été en opération le dimanche 13 août 1961.

Dans son jugement le juge Monty déclarait: "La Cour est convaincue que l'opération de buanderie automatique le dimanche peut parfois être une commodité pour quelques citoyens, mais n'est d'aucune façon une nécessité, entraînant l'indispensabilité qui puisse permettre à la Cour d'inclure cette nécessité dans les exceptions mentionnées dans le Statut fédéral. On ne peut dire que l'opération d'une buanderie automatique le dimanche est indispensable tant pour le public que pour la défense."

Le juge Ouimet s'est déclaré parfaitement d'accord avec M.

le juge Monty et le tribunal ajoute que s'il fallait admettre les arguments de l'appelante, on ne pourrait supporter le nombre de commerçants ou mercantis de tout acabit qui se prévaudraient d'une interprétation fautive du statut pour violer ouvertement la Loi du Dimanche.

Dans son jugement de huit pages, le juge Ouimet dit qu'il appartenait à l'appelante de démontrer au tribunal que l'exploitation de son commerce le dimanche pouvait être incluse parmi les exceptions prévues dans la Loi du Dimanche et qu'elle ne l'a pas fait.

Et le juge Ouimet ajoute: "Contrairement à ce qu'affirment, dans leur mémoire, les savants procureurs de l'appelante, la plupart des clients de l'appelante ne sont pas pauvres. Plusieurs d'entre eux possèdent même des automobiles et s'en servent pour aller porter leur linge sale à des milles de leur domicile. De plus, aucun d'entre eux n'a pu affirmer sous serment qu'il leur était impossible de faire leur blanchissage au cours de la semaine.

"Il est évident que l'ouverture des buanderies automatiques le dimanche constitue

pour eux une commodité additionnelle et leur épargne beaucoup d'efforts, tout en leur permettant quelques heures de loisir de plus.

"Mais la preuve, dont l'appelante avait le fardeau, démontre-t-elle qu'ils ne peuvent s'en passer, ne peuvent l'éviter, que ce travail s'impose inévitablement?"

Le savant juge en vient à la conclusion que non et c'est pourquoi il maintient le jugement de la Cour municipale.

A la suite de ce jugement le comité exécutif vient de donner des instructions au service de la police de prendre des poursuites dans tous les cas de violation de la loi du dimanche par les buanderettes, bien que la "Lavandière Ouest Inc." ait interjeté appel du jugement du juge Ouimet.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a expliqué que l'on avait l'habitude de cesser les procédures quand un accusé va en appel. "Nous croyons que dans ce cas-ci nous sommes justifiés de prendre des procédures contre tous les violateurs et si en dernier ressort nous avons gain de cause, ces gens n'auront pas profité impunément de violations de la loi".



DELEGATION PARLEMENTAIRE DU NIGERIA A MONTREAL. Me Roland Bourret, maire suppléant de la métropole a reçu hier à l'hôtel de ville, au nom du maire Jean Drapeau, une délégation parlementaire du Nigeria arrivée le matin pour une visite de deux jours. On remarque sur la photo prise à cette occasion M. Ibrahim Jalo Waziri, président de la Chambre des représentants et M. Dennis Chuhude Osadebay, président du Sénat de la Nigéria. La délégation comprend sept autres membres du Sénat et de la Chambre des représentants.

vente post-électorale

dévaluation de 25% à 50%
du prix de nos livres

- EN LIBRAIRIE GÉNÉRALE
- AU CLUB DU MEILLEUR LIVRE
- AUX ÉDITIONS MERMOD
- AU CLUB DES JEUNES AMIS DU LIVRE
- AU CLUB DU LIBRAIRE
- À certains titres de LA GUILDE DU LIVRE

AUCUNE COMMANDE POSTALE NE SERA ACCEPTÉE POUR CETTE VENTE
AUCUN CRÉDIT (iste ?)

Cette vente réelle se termine le 21 juillet 62

Prenez le parti de venir à

a la page
LIBRAIRIE GALERIE

X

1481 RUE MANSFIELD, MONTRÉAL — VI. 2-4963

La Barre
500

2019 BOUL. TASCHEREAU

- Ambiance select
- Dîner d'hommes d'affaires, \$1.25
- Salles de réception
- Stationnement pour plus de 300 voitures

Pour réservations OR. 4-1212

1 mille de la sortie du pont Jacques-Cartier, sur la route 9

Cuisine française
et chinoise

THÉRÈSE
LABELLE
à l'orgue

au "Foyer" cocktail lounge

GRANDE-BRETAGNE

LONDRES. — Le président du parti conservateur britannique, M. Iain Macleod, a affirmé hier, devant la Chambre de commerce américaine à Londres, que l'inflation était devenue aujourd'hui l'ennemi commun des pays occidentaux. "Quand nous considérons les circonstances qui ont prévalu après la guerre, il est évident que nous avons le même problème de voir les revenus s'accroître trop rapidement, comparativement à l'augmentation de la production. Une grande partie du potentiel productif de l'Allemagne a été complètement détruite. La Grande-Bretagne a été du côté des vainqueurs, mais a subi d'énormes pertes tant chez elle qu'outre-mer.

Un rôle nouveau pour les Commissions scolaires

Un administrateur spécial est nommé, M. Thomas-Jean Pogany, lequel assumera les pleins pouvoirs pour la durée de l'enquête. L'équipe professionnelle accepte, dans la conjoncture, de reprendre son tra-

Pour transmettre à un milieu un message politique, encore faut-il d'abord avoir un message à transmettre. A notre avis, les vieux partis feraient bien de réexaminer leurs programmes. Si le problème majeur a pris tant de relief durant la dernière campagne, c'est que les vrais problèmes étaient posés mollement ou qu'ils n'étaient pas posés du tout. C'est aussi qu'aucun Canadien français ne parlait avec autorité au nom de son parti: ce n'est ni M. Diefenbaker ni M. Pearson qui lutteront à armes égales, sur le terrain populaire, contre M. Réal Caouette. C'est enfin que la ferveur ne s'improvise pas: on a rarement l'impression que les représentants des vieux partis donnent une adhésion

D'habitude, le Canadien français s'enflamme à la veille de les élections. Puis, il se laisse décourager par l'insuccès. Sa conviction profonde ne varie pas nécessairement, mais il manque de persévérance dans l'action. Là-dessus, les créditistes ont donné à tous les tiers partis une fière leçon: chez eux, le nombre de ceux qui ne se décourageaient jamais restait proportionnellement élevé. Nous connaissons tous des créditistes qui, depuis dix, quinze et parfois vingt ans, consacrent tous leurs loisirs à propager leur évangile. Ils ont été vaincus, moqués,

L'unité des chrétiens demeure l'idée fondamentale du pape

**Le tricorne de la femme
du chef de gare**
Les créditistes québécois
ont aussi leurs difficultés. Ils

Le Dr Ferron l'explique plaisamment: "La femme du chef de gare, à Bâton-Rouge, en Louisiane, rapporte de Noullorque un tricorne. Un peu extravagant, son tricorne. Elle le porte. On l'insulte. Elle est sur le point de devenir à la mode quand, soudain, le plus grand malheur qui puisse

Si l'intuition du Dr Ferro est juste, la vague créditiste servira un jour au séparatisme — ou bien elle se perdra dans les sables.

"congrégations générales" s'intercalent de grandes ma- (Act 10, 3)
Textes choisis par la Soc
catholique de la Bible

Fondateur Henri Bourassa le 10 janvier 1910	Directeur : Gérard Filion Trésorier : Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef : André Laurendeau	Rédacteur en chef adjoint : Paul Sauriol
Secrétaire de la rédaction : Michel Roy	Directeur adjoint de l'information : Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434, est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, 434, rue Notre-Dame, à Montréal. Le "Devoir" est distribué par l'employeur et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements : Edition quotidienne (un an) : livraisons domicile \$20. Montréal et banlieue : \$20. Québec et Lévis : \$20. Le Canada : \$25. Le Canada et l'étranger : \$30. L'étranger : \$35. Par abonnement (un an) : \$5. Les ministères autorisés l'inscriront en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

Franco se nomme un successeur

MADRID. — Le général Franco a nommé au poste de vice-président du conseil le capitaine-général Augustin Muñoz Grandes, qui commandait durant la seconde guerre mondiale le détachement espagnol qui combattait en Russie aux côtés des armées allemandes.

Bien que moins étendu que ne le prévoyaient les observateurs, le remaniement ministériel vient d'effectuer le général Franco introduit dans la vie politique espagnole un élément nouveau. En effet, en créant le poste de vice-président du conseil et en le confiant au capitaine-général Muñoz Grandes, le chef de l'Etat espagnol a fait de celui-ci le deuxième personnage du régime. Phalangiste très proche du général Franco, le général Muñoz Grandes paraît ainsi tout désigné à lui succéder, ne serait-ce que provisoirement, en cas de brusque disparition du chef de l'Etat. Le général Franco se trouve maintenant à la tête d'une équipe militaire foncièrement "franquiste".

Arrestation de 32 Noirs aux E.-U.

ALBANY. — Trente-deux Noirs qui manifestaient pacifiquement contre l'emprisonnement de deux de leurs leaders ont été arrêtés hier à Albany, dans l'Etat de George.

Les protestataires se proposaient d'effectuer une marche vers l'hôtel de ville; mais le chef de police de cette ville avait averti les Noirs qu'il ne tolérerait aucun désordre et avait mobilisé toutes les forces de police. Les deux leaders noirs, le Dr Martin Luther King et le révérend Ralph Abernathy avaient été trouvés coupables d'avoir violé une ordonnance municipale en tenant une démonstration sur la voie publique sans en avoir obtenu l'autorisation. Ils avaient été condamnés à 45 jours de prison.

FRANCE :

Réorganisation des structures militaires

PARIS. — Le gouvernement français a décidé hier, au cours d'un conseil des ministres présidé par le général de Gaulle, la refonte de l'organisation de la défense nationale.

Le secrétaire d'Etat à l'Information a annoncé la disparition de l'état-major général interarmes de la défense nationale qui sera remplacé par un secrétariat général.

Ce secrétariat sera un "organe intellectuel" qui aura pour tâche d'être le penseur et le reflet de l'armée mais n'aura pas à prendre de décision ou à orienter la politique militaire. Cette refonte a pour but premier de débarrasser l'armée d'une certaine lourdeur administrative qui entravait singulièrement la mise en oeuvre d'une nouvelle orientation des forces militaires maintenant sur le territoire national.

Si le conseil et en particulier le premier ministre conservent la direction générale de la défense nationale, c'est le ministre des armées qui a désormais toute la responsabilité des études techniques et mesures d'exécution de la politique définie par le gouvernement. Il peut déléguer ses pouvoirs au chef d'état-major des armées. Les chefs d'état-major des diverses armées (terre, mer et air) conservent leurs prérogatives sous réserve de l'autorité suprême du ministre des armées.

C'est le général d'aviation Michel Fourquet, jusqu'ici commandant en chef des forces en Algérie, qui sera le premier chef du secrétariat général.

Les pourparlers sur l'union politique européenne n'auront pas lieu dans un proche avenir

PARIS. — Les observateurs politiques dans la capitale française doutent fort aujourd'hui que reprenne dans un proche avenir la conférence au sommet, entre les six du Marché commun, sur une union politique européenne.

Cette impression fait suite à une déclaration du ministre des affaires étrangères belge, M. Paul-Henri Spaak, et à une série d'entretiens que vient d'avoir à Paris M. Gaetano Martino, président du parlement européen.

M. Spaak vient d'affirmer qu'il s'opposait à une reprise des pourparlers sur la création d'une union politique aussi longtemps que la Grande-Bretagne n'aura pas adhéré au Marché commun. De son côté, M. Martino ne semble pas avoir réussi à concilier les préoccupations des parlementaires européens, attachés à l'idée d'une intégration, avec les vues du gouvernement français.

La semaine dernière, le président de Gaulle et le chancelier Adenauer avaient reconnu la nécessité d'une reprise, dans les meilleurs délais, des pourparlers sur l'avenir politique de l'Europe, sans attendre l'entrée de la Grande-Bretagne au sein de la CEE. Cette reprise devait même se tenir à Rome. Les deux hommes d'Etat semblaient s'être mis d'accord sur une évolution lente vers l'intégration politique complète.

Paris accélère ses remboursements au Canada afin de stabiliser le marché

PARIS. — Au cours du Conseil ministériel d'hier, le gouvernement français a pris la décision d'accélérer le remboursement de ses emprunts à long terme faits au Canada. Ce geste a été pris à la suite d'un rapport du ministre des

finances, monsieur Giscard d'Estaing, sur les réserves françaises en or et en dollars.

Le secrétaire d'Etat à l'Information, M. Alain Peyrefitte, a déclaré aux journalistes que la déci-

Les pourparlers de Rabat n'ont encore rien donné Benbella fait une entrée triomphale en Algérie

Les Etats-Unis annoncent la fermeture de 9 postes de radar construits au Canada

WASHINGTON. — Le département de la défense des Etats-Unis a annoncé hier que, durant les 12 derniers mois, il a ordonné la fermeture de neuf stations de radar au Canada, dont trois dans le nord canadien et six postes de relais de la DEW Line.

Normalement, ces postes de relais fonctionnent automatiquement, mais Washington a

précisé que cinq de ces six postes servaient de base aérienne et comptaient 26 hommes chacune. Le ministre associé de la défense, Pierre Sévigny, avait annoncé le 3 juin 1961, que ces bases avaient été fermées.

Un porte-parole a précisé qu'aucune de ces bases ne possédait de piste d'atterrissage et que les hommes qui y travaillaient n'exerçaient qu'un travail d'entretien. Il a ajouté que 74 autres bases américaines avaient été déclarées "hors service". Le coût total de construction de ces bases avait été de \$273,000,000 et il en coûtait \$5,410,000 par année pour les entretenir.

Les bases canadiennes ont été construites au coût de \$20,000,000.

Les principales bases se trouvaient à l'île de Baffin, l'île de la Résolution et Redcliff, à Terre-Neuve.

Les six postes de relais se trouvaient à Cap Makkovik, l'île Cutthroat, Spotted Isle, Elliston Ridge, Fox Harbor et La Scie, dans la région du Labrador-Terre-Neuve.

ALGER. — Mohammed Benbella a fait une entrée triomphale en Algérie hier, alors que les divergences qui l'opposent au président du GPRA, M. Ben Khedda, semblent loin d'être réglées. Hier matin, des informations en provenance de Rabat (où avaient eu lieu les premières négociations entre les deux factions algériennes) indiquaient que le différend avait trouvé une solution. Mais à Alger, quelques heures plus tard, les partisans de Ben Khedda tenaient à souligner le fait qu'un accord sur la procédure ne signifiait nullement qu'une entente était réalisée.

Les amis de Benbella affirmaient à Rabat qu'ils avaient gagné la première manche et qu'ils gagnaient prochainement la seconde. Mais à Roched-Noir, capitale administrative de l'Algérie, les milieux proches de l'exécutif provisoire algérien ne cachaient pas leur désappointement.

Ils faisaient remarquer que le fait que Benbella n'ait pas gagné directement Alger indiquait nettement que les thèses de chacune des factions étaient encore éloignées les unes des autres.

Le seul point d'accord serait l'acceptation par Ben Khedda de convoquer dans les meilleurs délais les chefs militaires des six wilaya algériennes (corps d'armée) afin de dégager une ligne de conduite commune.

Benbella accuse toujours Ben Khedda de trahir la cause de la révolution algérienne en ayant adopté une ligne de conduite modérée envers les Européens d'Algérie et en ayant accepté des liens économiques trop étroits avec la France. Cependant Benbella, dans une interview qu'il accordait la semaine dernière à l'agence France-Presse, affirmait qu'il était favorable à l'accord signé à Evian.

Au cours de ces derniers jours, trois chefs de wilaya ont rallié la cause de Benbella et actuellement l'est et l'ouest de l'Algérie se trouveraient entre les mains des adversaires de Ben Khedda. C'est ce qui a permis hier à Benbella de franchir la frontière marocaine et d'effectuer une entrée triomphale à Marnia et Tlemcen, deux villes de l'ouest.

A Tlemcen, plus de 100,000 Musulmans ont ovationné Benbella qui arrivait de son village natal de Marnia où la, également, l'accueil fut délirant.

Avec lui se trouvait Mohammed Khidder, qui a démissionné de son poste de ministre d'Etat dans le GPRA à la suite d'un différend avec Ben Youssef Ben Khedda.

Des fonctionnaires de Marnia ont accueilli les deux dirigeants algériens à leur ar-

rivée à la frontière. Une compagnie de l'armée de libération nationale a présenté les armes lorsque Benbella a pris place dans une voiture (Suite à la page 2)

EN DEUXIEME SEMAINE L'HOTEL DE La Salle

présente
DIVERTISSEMENT POUR TOUS LES GOUTS SOUS UN SEUL TOIT
aux salles



Le Pavillon

l'endroit le plus populaire à Montréal pour soupers dansants

- THE RAFTSMEN vedettes canadiennes des disques RCA Victor
- "les comédiens du folklore"
- L'ENSEMBLE A CORDES DU PAVILLON Table de gourmets - Danse tous les soirs



Calypso Island

- KURLI BENITO et sa troupe Calypso d'étoiles des Antilles
- CALYPSO BANDITS mettant en vedette CHICO dans la Danse du Feu Limbo



Le Club

- chansons en chœur avec "RAGTIME" RAY ROSE au piano vedette du honky-tonk



Le Gaudier

- Mike MIRIZIO et son trio, mettant en vedette
- ANDREE D'AMOUR, vedette de la radio et de la TV

Le Gaudier

1340, RUE DRUMMOND — Pour réservations: UN. 6-4498

Membre: Diner's Club, Carte Blanche, et American Express



AUX QUATRE COINS DU MONDE

KATANGA

ELISABETHVILLE. — La province de Katanga a célébré hier le deuxième anniversaire de la sécession du reste du Congo. Les représentants de l'ONU au Congo n'ont pas participé aux célébrations et ont fait parvenir aux autorités katangaises une note de protestation au sujet d'un défilé militaire dans les rues de la ville. Plus de 2,000 soldats ont participé à cette revue alors qu'il avait été convenu que le défilé ne devait pas comporter plus de 300 hommes. Dans un discours qu'il prononçait devant 13,000 de ses administrés, le président Tschombi a déclaré que la "lutte du Katanga" était "profitable, non seulement pour nous mais aussi pour tous nos frères du Congo". Il a ajouté que le Katanga était prêt à aider le Congo, mais que "le Congo devait travailler également à relever son économie".

INDONÉSIE

DJAKARTA. — Un envoyé spécial indonésien a quitté Djakarta à destination de Washington afin de savoir si le gouvernement hollandais accepte la proposition américaine destinée à mettre fin à la dispute en Nouvelle-Guinée. M. Adam Malik, ambassadeur de l'Indonésie à Moscou a été rappelé la semaine dernière afin de se charger de cette mission dans la capitale américaine.

FRANCE

PARIS. Le maréchal Alphonse Juin, l'unique maréchal de France encore vivant, a été mis à sa retraite en vertu d'un décret spécial qui ne sera toutefois pas publié dans le journal officiel, a-t-on appris de source digne de foi. Normalement, un maréchal de France est considéré comme faisant partie de l'armée active jusqu'à sa mort. Le décret a été promulgué au début de juillet et le maréchal Juin possède maintenant le même statut qu'un général à la retraite. Originaire d'Algérie, le maréchal, qui a 73 ans, a toujours été un adversaire de la politique algérienne du général de Gaulle. En décembre 1960, il avait été démis de son poste de membre du Conseil de la défense nationale et avisé qu'il n'exercerait plus aucune fonction publique.

NORVÈGE

OSLO. — Le secrétaire général par intérim des Nations Unies, U Thant a déclaré hier qu'aucun essai nucléaire n'est désirable mais que la dernière expérience américaine à haute altitude au dessus du Pacifique était encore moins désirable que les autres. Au cours d'une conférence de presse, M. Thant a rappelé la résolution adoptée par l'ONU, demandant que l'espace ne soit utilisé qu'à des fins pacifiques. M. Thant a ajouté: "Je suis maintenant certain que l'URSS va reprendre ses essais et émettra encore plus l'atmosphère". Abordant la question du Congo, M. Thant a souligné que la situation dans cette jeune république africaine s'était améliorée. Il a émis l'opinion qu'il sera peut-être nécessaire de convoquer une réunion du conseil de sécurité vers la fin de juillet ou le début d'août afin de reconsidérer la situation et confirmer les résolutions précédentes ou donner un nouveau mandat au secrétaire général. Quant à Berlin, il a déclaré que si jamais les quatre puissances en finissent à une entente, l'ONU assurera sa présence de quelque manière à Berlin.

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk aura aujourd'hui de nouveaux entretiens avec l'ambassadeur soviétique Dobrynine afin de poursuivre l'approche d'un règlement de la crise berlinoise. Il est possible que cette rencontre prépare une entrevue entre Rusk et Gromyko, le ministre des affaires étrangères de l'URSS, entrevue qui aurait lieu dans une semaine ou dix jours, à Genève, lors de la signature définitive d'un traité garantissant la neutralité du Laos.

ALLEMAGNE

BONN. — Le gouvernement de l'Allemagne occidentale a décidé hier de destituer le procureur général Wolfgang Fraenkel, pour des raisons d'ordre politique. Fraenkel, qui est âgé de 57 ans, avait été procureur sous le régime nazi. Les journaux de l'Allemagne communiste l'avaient à maintes reprises vivement critiqué. Fraenkel aura cependant droit à sa pension.

UNION SOVIÉTIQUE

MOSCOU. — L'astronaute soviétique Youri Gagarine a déclaré à Moscou que la récente suggestion concernant l'établissement d'une base militaire sur la Lune était "une aventure à l'échelle cosmique". Devant les délégués au Congrès mondial pour la paix et le désarmement général, le major Gagarine a fait observer que des généraux et des politiciens d'outre-mer rendent des vols spatiaux plus difficiles en faisant exploser des bombes de plusieurs mégatonnes dans les couches supérieures de l'atmosphère. Il a ajouté que son pays possède "tout ce qui est nécessaire pour ramener à la raison ceux qui considèrent l'espace comme un tremplin militaire".

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont fait exploser un second engin nucléaire en deux jours, hier, au dessus de l'île Christmas. La puissance de l'explosion variait entre 20,000 et 1,000,000 de tonnes de TNT. La Commission à l'énergie atomique a précisé que la bombe avait été larguée d'un appareil volant à une altitude non précisée. C'était la 27e explosion à l'air libre depuis la reprise des essais américains, le 25 avril dernier.

GRANDE-BRETAGNE

LONDRES. — L'état de santé de sir Winston Churchill s'est, semble-t-il, nettement amélioré hier et les médecins ont décidé de ne pas publier de bulletin médical avant vendredi prochain. Churchill, qui a fumé son cigare tout en se reposant, a déclaré à son fils qu'il espérait bientôt pouvoir reprendre sa place aux Communes. Il n'est plus question de thrombose, mais les autorités de l'hôpital où se trouve Churchill ont fait savoir qu'il recevait toujours des piqûres anti-coagulantes.

ÉTATS-UNIS

TYLER. — Le fondateur de la John Birch Society, Robert Welch, a déclaré hier à Tyler, au Texas, devant un millier de ses partisans, que le président de Gaulle était un "communiste". Le chef de ce nouveau mouvement d'extrême droite et d'inspiration nettement fasciste, a accusé le chef de la France d'avoir vendu l'Algérie et la France aux communistes en appuyant la lutte des nationalistes algériens. Plusieurs membres de la Birch avaient donné naguère leur appui moral et financier aux commandos de l'OAS.

ALLEMAGNE

BERLIN. — Les policiers de Berlin Est ont lancé trois bombes contre un groupe de touristes britanniques qui les regardaient travailler à la construction du mur de Berlin. Personne n'a été blessé.

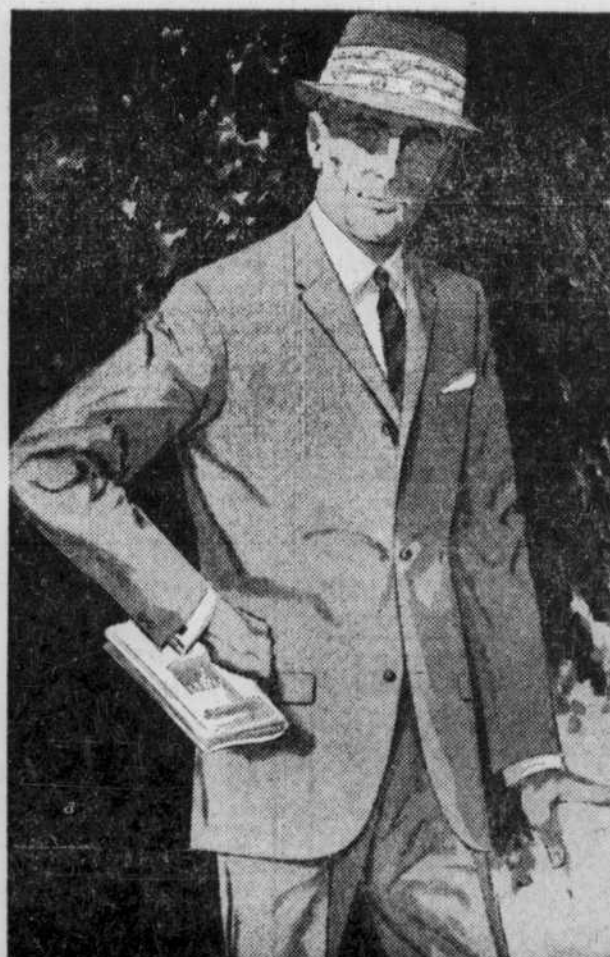
ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Le sénateur américain Robert Kerr, président du comité sénatorial des affaires spatiales, a annoncé hier que les Etats-Unis étudient actuellement la possibilité de placer en orbite un satellite habité par quatre cosmonautes et qui ferait 18 fois le tour de la Terre. Un tel projet devrait se réaliser dans les douze prochains mois, a précisé le sénateur. Ce vol orbital durerait 24 heures et surpasserait l'exploit de Titov.

A L'AFFICHE !

Jules et Jim

à la Comédie-Canadienne



UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE

LUXUEUX
COMPLETS POIDS PLUME
EN MOHAIR ET LAINE

Chaque complet de ce tout nouvel arrivage a été soigneusement confectionné, dans un style dernier cri par l'un des plus fameux tailleurs du Canada. Vaste choix dans les teintes de bleu, gris et brun, toutes grandeurs. Venez faire votre choix dès maintenant.

Régulier \$79.50

\$59.

2 complets \$115.

COMPTE COURANT SI DESIRE

L'echasseur
La boutique de l'ouest

974 boulevard, Ste-Catherine — Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
Stationnement gratuit pour 1 heure

SYSTEMES D'AIR CLIMATISE "FRIGIDAIRE"

- Exigent peu d'installation
- Contrôle à plusieurs positions pour air froid et circulation. Contrôle thermostatique.
- Dimensions : largeur 26", profondeur 18", hauteur 16".
- 6,000 BTU - 110 volts. Modèle AD6-LDG. Rég. \$345.00 **\$275.00** SPECIAL
- 8,000 BTU - 110 volts. Système d'air frais. Thermostat. Modèle ACD-8MEFW. Rég. \$379.00 **\$315.00** SPECIAL



Pour le bureau, la maison privée...
DE L'AIR FRAIS
PAR TEMPS CHAUD

OMER DESERRES

En vente à
1406 SAINT-DENIS, angle Sainte-Catherine
SEULEMENT

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR — STATIONNEMENT GRATUIT — TEL.: AV. 8-0251

Visite d'atelier

VOLTI et les résonances de l'humain

Par Henry Asselin

Dans un temps où la sculpture française, comme la peinture et tant d'autres, se trouve en crise, on ne peut que constater l'absence de l'abstrait et de la figuration, le sculpteur Volti apparaît comme une force charnière entre deux antipodes. Sa position, dans sa netteté, dans sa pureté, ne dépend pas d'un choix; elle est faite d'instinct, de simplicité, d'humilité. Elle n'a rien d'agressif; car la solidité de ses bases, elle admet au moins l'évolution; attachée au passé, elle s'oriente avec courage et originalité vers l'avenir.

Antonucci Volti est un Français d'origine italienne. Il est né en Italie, à Albano, le 1er janvier 1915. Il avait cinq ans quand sa famille, après la guerre de 1914-18, revint sur la Côte d'Azur, à Villefranche-sur-Mer, et y adopta, définitivement, la nationalité française. Son père était tailleur de pierre. De 1920 à 1928, il a suivi les cours de l'Ecole communale de Villefranche. Puis, il a abordé l'Ecole des arts décoratifs de Nice où il a reçu sa première formation artistique; des 1932, il se voit décorer une médaille d'or par la Foire de Marseille pour deux bas-reliefs en polychrome. Cette même année, il part pour Paris et s'inscrit à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, dans l'atelier du maître Jean Boucher. En 1934, il concourt pour le Grand prix de Rome. En 1936, il obtient un second Grand prix. Cependant, tout en apprenant le métier et en se dotant d'une culture digne de ce nom, il faut vivre; il s'emploie courageusement dans des entreprises de moulage, de peinture en bâtiment, de décoration. Ses dons sont remarquables; ses efforts récompensés; il obtient le prix Roux, le prix Lemaire-Bridau, entre autres, que lui décernent l'Ecole et l'Institut. Mais le service militaire et la guerre viennent interrompre ce bel élan et compromettent cette destinée. En 1940, Volti est fait prisonnier et envoyé dans un Stalag, en Bavière. Ces longues années d'inactivité et de souffrance morale qui vont suivre, n'auront cependant pas été des années perdues; l'artiste les met à profit pour lire, pour dessiner, pour se documenter, pour méditer, pour s'interroger devant le grand problème qui sera celui-là même de sa vie: quelle définition, quel serait une doctrine, peut-on donner de la sculpture? Quelles sont les lois qui s'imposent à la conscience d'un sculpteur?

En 1945, il décroche sa première commande d'Etat: une statue pour la ville de Colombes. Et puis, d'année en année, c'est une statue pour une église parisienne, un monument pour Contances, des décorations pour un sanatorium, pour des groupes scolaires, des statues pour la Côte d'Azur, pour la Corse, pour l'Est, un Saint-Jean-Baptiste pour une église du Nord, une composition décorative pour l'Institut d'optique de Paris. Toutes ces commandes officielles ne feront pas de lui un sculpteur officiel; il continuera à suivre sa voie, en pleine indépendance. Et, depuis, il ne s'engagera pas davantage quand on l'invitera à enseigner la sculpture sur bois à l'Ecole des arts ap-



Volti: MATERNITE

Maillol et Gimond, mais résolu à voler de ses propres ailes, à "faire du Volti". Pour cela, il n'aura désormais qu'à écouter au fond de lui l'écho de la vie, à suivre son inspiration, à obéir à son tempérament propre, en le disciplinant. Et sa sculpture portera bientôt sa marque.

En 1945, il décroche sa première commande d'Etat: une statue pour la ville de Colombes. Et puis, d'année en année, c'est une statue pour une église parisienne, un monument pour Contances, des décorations pour un sanatorium, pour des groupes scolaires, des statues pour la Côte d'Azur, pour la Corse, pour l'Est, un Saint-Jean-Baptiste pour une église du Nord, une composition décorative pour l'Institut d'optique de Paris. Toutes ces commandes officielles ne feront pas de lui un sculpteur officiel; il continuera à suivre sa voie, en pleine indépendance. Et, depuis, il ne s'engagera pas davantage quand on l'invitera à enseigner la sculpture sur bois à l'Ecole des arts ap-

pliqués et à faire partie du jury de sculpture à l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Parallèlement, les musées s'enrichissent de ses œuvres: Musée national d'art moderne, à Paris; Musée de la ville de Paris; Musée d'Albi, de Menton, de Cateau-Cambrésis, de Valenciennes, la patrie de Watteau et de Carpeaux. Il expose régulièrement au Salon d'automne, au Salon des Tuileries, au Salon de la jeune sculpture, au Salon du dessin et de la peinture à l'eau, au Salon des peintres témoins de leur temps, aux grandes Biennales de Bruxelles, d'Anvers, de Paris, de São Paulo. Des expositions internationales l'accueillent en Belgique, en Italie, en Allemagne. Ses expo-

sitions particulières s'échelonnent de 1946 à 1962, d'année en année, dans les grandes Galeries de Paris et de province. Il se multiplie, s'affirme, se révèle, se renouvelle, sans répit; il est devenu un des maîtres de la sculpture contemporaine française, et, dans l'ordre figuratif, un des témoignages les plus éloquentes de la vitalité des conceptions classiques refondues dans la sensibilité moderne.

On le trouve entre cour et jardin, de plain-pied, dans cette partie du vieux Montparnasse qu'en vertu d'un vaste plan de modernisation, la pioche des démolisseurs a déjà entamée, dans une enfilade de trois petits ateliers silencieux d'où, hélas, il sera bientôt

chassé, avec les arbres, les fleurs et les merles. Il a la stature puissante des tailleurs de pierre, car, au fond, il ne fait que perpétuer la vocation familiale en l'exhaussant d'un plan, et, sous une chevelure blanchissante, un visage franc et ouvert, la jeunesse étonne. Il est, à un rare degré, l'homme de son œuvre. A sa force physique correspond cette sculpture trapue, massive; à la finesse de ses traits de pur méditerranéen correspond l'esprit vif et coloré qui anime cette sculpture. A-t-il cessé de s'interroger sur la sculpture? Dieu merci, non; puisqu'il est toujours à la recherche d'une solution, comme tous les vrais artistes. Du moins sait-il, à n'en plus douter, et selon une définition qui est de lui, qu'elle a mission de "mouvoir l'espace par des rythmes humains". Il le conçoit volontiers à la musique pour y découvrir une même inspiration et une même résonance. Il n'accorde à l'art abstrait ou informel qu'une valeur accidentelle, car il croit à la permanence de l'art figuratif, source éternelle où s'abreuve l'homme de tous les temps et de tous les univers pour exprimer ce qui est humain. Il estime qu'en art, le cœur doit parler plus que le cerveau.

Ce culte de l'humain se retrouve dans toute son œuvre, en profondeur. Elle est presque entièrement consacrée au corps de la femme, source de toutes les harmonies. Ce corps de la femme, il le traite en force plutôt qu'en grâce, en volumes réalistes et puissants plutôt qu'en beauté conventionnelle. Il a recours à des règles architecturales et géométriques pour composer des ensembles strictement calculés. Il aime les raccourcis, les formes ramassées sur elles-mêmes, offrant au regard un bloc sans ouverture, enfoncé en quelque sorte entre les points cardinaux qui seront, par exemple, les coudes, les genoux, les pieds, les mains.

Mais, toujours, dans le dessin, où il excelle, dans ses lignes courbes, dans ses pierres, dans ses bronzes, on retrouve ce qui constitue essentiellement la ligne de Volti, une ligne vigoureuse et souple, arrondie, sereine et logique, qui, donnant aux formes leur plénitude, encadre la vie, mais ne la limite pas.

(«Extinfor»)

Tableaux volés pour \$1,200,000

LONDRES — Des voleurs audacieux viennent de distraire d'une Galerie de Londres des peintures dont 10 Renoir, des Picasso, Monet, Toulouse-Lautrec et Bonnard. Le montant du vol s'élève aux alentours de \$1,200,000. Ce vol est le plus important dans le domaine de l'art depuis celui du Goya "Le Duc de Wellington" perpétré en août dernier à la "National Gallery". M. Jacques O'Hare, directeur de la galerie, est un spécialiste de la peinture impressionniste et moderne. Il a découvert le vol peu après 8 h. hier matin. Il semble que les voleurs se soient introduits dans la galerie par le toit. La police a immédiatement commencé ses recherches. Les tableaux volés ne sont pas négociables, mais il est vraisemblable que les voleurs demanderont une rançon ainsi qu'il a été fait pour le Goya.

Nomination à Radio-Canada

Monsieur Jean-Marie Laurence, linguiste bien connu, occupera le poste de directeur linguistique et chef des services d'annonces des réseaux français de Radio-Canada, à compter du 15 juillet.

Le directeur du réseau français de Radio-Canada ont su apprécier monsieur Laurence dans sa chronique de philologie intitulée "Notre français sur le vif", également comme commentateur du Théâtre de Radio-Canada et comme critique littéraire. Depuis 1954, il participe régulièrement à la série d'émissions "La langue bien pendue", à la série "Arc-en-ciel" ainsi qu'à l'émission "Le Français universel".

Monsieur Jean-Marie Laurence a été reçu membre de la Société royale du Canada en 1953.

Du 5 juillet au 5 août
Le THÉÂTRE des PRAIRIES

une production de
JEAN DUCEPPE
intitulée
AU PETIT BONHEUR

Mise en scène: François CARTIER
Distribution: Robert GADOUAS, Andrée LACHAPÈLLE, Paul ALAIN, Margot CAMPBELL et Raymond ROYER
Réservations:
Montréal: 522-5921
Joliette: PL. 6-6383

Rentrée de Louis Quilico

Le deuxième concert d'été de l'Orchestre Symphonique de Montréal, au Chalet de la Montagne, mardi soir dernier, nous a, en quelque sorte, révélé pleinement un chanteur canadien que nous connaissions certes, mais dont l'art a maintenant atteint un niveau qui le place au rang des plus grands artistes de l'art vocal produits au Canada depuis une vingtaine d'années. Louis Quilico n'est pas un inconnu ici. Loin de là. On l'a vu et entendu maintes fois à la télévision et à la radio. Il y a deux ans, il était soliste de l'O.S.M. au Plateau dans une œuvre assez banale de Nabokov. Le public montarien savait qu'il avait du succès avec la Canadian Opera de Toronto et au New York City Opera. Mais depuis deux ans, Louis Quilico était pensionnaire de l'Opéra Royal de Covent Garden à Londres où il vient justement de chanter une série de premiers rôles, notamment Germon dans "La Traviata" aux côtés de Joan Sutherland. Et voilà qu'au moment où notre orchestre partait pour l'Europe, une nouvelle nous apprenait que Louis Quilico était invité à chanter des premiers rôles à l'Opéra Bolchoi de Moscou, ainsi qu'à Leningrad et à Kiev, en novembre prochain.

Le concert de mardi nous a mis en présence d'un interprète lyrique de très grande classe, en possession d'une voix remarquablement belle et égale ainsi que d'un métier complet.

Louis Quilico est avant tout l'un des rares barytons vraiment lyriques de notre époque. Son aigle est riche et velouté et il donne avec une désarmante facilité les plus beaux fa et sol du registre élevé que l'on puisse entendre. Sa voix, admirablement placée, n'est cependant pas dépourvue de possibilités dramatiques, comme il l'a prouvé dans la première partie de l'air "Cortigiani, vil razza!" de "Rigoletto" et dans le célèbre "Eri tu" du "Bal Masqué" du même compositeur. Mais l'art de Quilico atteint vraiment un sommet dans les grandes effusions lyriques de Verdi, comme "Il balen" de "Il Trovatore", où il se montre l'égal des plus grands barytons de notre époque. Le chanteur nous a agréablement surpris en chantant en russe un très bel extrait de "La Dame de Pique" de Tchaikowsky, ouvrage qu'il a chanté en anglais à Londres et qu'il reprendra dans la langue originale en Russie.

La présence de Louis Quilico n'a aucunement relégué au second plan les débuts locaux du chef canadien Victor Feldbrill, directeur artistique de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. Voilà l'un des rares chefs canadiens à posséder un métier sûr et ce qui nous a paru comme un vrai tempérament de chef. Sous sa baguette, les musiciens ont joué sans effort un programme très ardu, comprenant deux œuvres majeures — la suite de l'opéra "Hary Janos" de Kodaly et "Francesca da Rimini" de Tchaikowsky

La critique musicale de Gilles Potvin

— qui ne sont pas du répertoire courant. Malgré les répétitions limitées, Feldbrill a obtenu des exécutions convenables, très vivantes et colorées. Il sera intéressant de le voir au travail dans des conditions normales, alors que son talent et son métier pourront sans doute être encore plus mis en évidence. Il faut souligner aussi la façon excellente dont il a accompagné Louis Quilico, faisant ressortir les moindres détails de l'interprétation du chanteur. Victor Feldbrill est un nom à retenir et nous souhaitons son retour prochain.

Le dernier concert d'été de l'O.S.M. aura lieu mardi prochain avec Jacques Beaudry au pupitre et le soprano Colette Boky qui remplacera le ténor Richard Verreault, par suite de l'indisposition de ce dernier.

HORAIRES

THEATRES

ESTEREL — Ste-Marguerite (L'Eternel) — 8 h. 30.
LA POUSSIERE — "Thérèse Carnavalet" — 8 h. 30.
THEATRE DES PRIMAIRS (d'été) — "Le Petit Bonheur" — Tous les soirs 8 h. Relâche le lundi.

CINEMAS

ALOUETTE — "West Side Story" — 8 h. 30; mats: mer., sam. et dim., à 2 heures; dim., à 8 heures.
AVENUE — "A Taste of Honey" — 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.30.
BIJOU — "Aurore l'enfant martyre" — 12.00 - 2.25 - 4.30 - 6.35 - 8.40 - 10.45.
SIGNAL — "Les Cloches" — 3.00 - 8.30.

CANADIEN — "L'Ombre de l'étoile rouge" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00.
— "Ecoute ma chanson" — 12.10 - 3.00 - 5.50 - 8.35.
CAPITOL — "Big Red" (Walt Disney) — 10.00 - 12.15 - 2.20 - 4.25 - 6.30 - 8.35.

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle Alain Resnais — "La Belle Age" — mer., jeudi, 7.30 - 10.00.
— Salle Eisenstein — "Les Sœurs" — tous les soirs 7.30 - 10.00.
COMEDIE CANADIENNE — "Jules et Jim" — lun., sam., à 5.15 - 7.15 - 9.15 - 11.15 - 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

DORVAL (Salle Dorée) — "Judgement at Nuremberg" — lun., mar., jeu., vend., 8.15 - mer., sam., 2.15 - 8.15 - dim., 2.15 - 8.15.
— "A Taste of Honey" — 6.25 - 9.00 - sam., dim., lun. et mer., 2.15 - 6.35 - 8.35.

FRANCAIS — "Les derniers jours de Pompei" — 2.10 - 5.30 - 9.35 - "Le Bossu" — 12.15 - 4.00 - 7.45.
IMPERIAL — "Holiday in Spain" en cinérama — Mats: mer., sam., dim., à 2 h. p.m. — Soirées: du lun. au dim., à 8 h. 30 p.m. — Dimanches à 7 h. 30 p.m.
KENT — "Ben Hur" — 2.15 - 8.00 - sam., mats: 1.30 - 4.30 - 7.35.

LAVAL — "Les fraises sauvages" — 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.25 - 9.35.
LOEW'S — "L'odyssée" — 10.15 - 12.45 - 3.30 - 6.10 - 8.35.
MONKLAND — "Lover Come Back" — 2.20 - 4.55 - 7.40 - "Cape Fear" — 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.35.

ORPHEUM — "Two Women" — 10.10 - 2.05 - 5.50 - 9.40 - 11.35.
SAINT-DENIS — "Les Fraises sauvages" — 1.45 - 3.45 - 5.45 - 7.45 - 9.45.
OUTREMENT — "Ben Hur" — 2.15 - 8.00 - sam., mats: 1.30 - 4.30 - 7.35 - 9.35.

PALACE — "HATARI" — 9.45 - 12.30 - 2.15 - 5.00 - 7.35 - 9.35.
— "L'odyssée" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00.
— "Ecoute ma chanson" — 12.10 - 3.00 - 5.50 - 8.35.

PRINCESS — "Sad Sack" — 10.25 - 2.10 - 5.35 - 9.40 - "Delicate Delinquents" — 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.35.
RIVOLI — "Les derniers jours de Pompei" — 2.45 - 6.10 - 9.35 - "L'odyssée" — 12.35 - 4.20 - 7.45.

SAINT-DENIS — "Aurore l'enfant martyre" — 12.00 - 3.22 - 6.34 - 9.46 - "Le Rossignol et les Cloches" — lun., mar., jeu., vend., à 8.15 mer., sam., 2.00 - 8.15 dimanche 2.00 - 7.45.
SNOWDON — "A Majority of One" — 8.30 - mats: mer., sam., dim., à 2 h.

Chez Pierre

depuis 20 ans
on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre

ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

VI. 2-1590

ST-DENIS-BIJOU

FRANCAIS présente une Production de PATRICK CHATELAIN (CANADIENNE, DE)

On vient voir

la petite

AURORE

l'enfant martyre

— YVONNE LAFRANCOISE —

— LUCIE MITCHELL — PAUL DESMARETS — MARC FORÉ —

LA VOIX D'OR DU QUÉBEC

LE ROSSIGNOL

LES CLOCHES

— NICOLE GERMAIN et JEAN COUTU —

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Pour le plaisir des "fins gourmets"

"La Seine"

RESTAURANT GASTRONOMIQUE

DE HAUTE CLASSE

Chef de grande renommée • Cuisine française raffinée

— Cadre des plus élégants —

• DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

• RECEPTIONS DE MARIAGES

• BANQUETS

• PARADES DE MODES

Ouvert le dimanche de 5 heures p.m. à la fermeture

CLIMATISÉ

Situé à 1280 rue Saint-André (Au sud de Sainte-Catherine)

Pour réservations: VI. 2-8006

Permis complet de la Régie des Alcools Service du portier pour stationnement

PEINTURES RÉCENTES

Oeuvres de peintres canadiens et européens

GALERIE WADDINGTON

1456 ouest, Sherbrooke

VI. 4-5455

À L'ÉLYSÉE

salle alain resnais

LE BEL

ÂGE

EN FRANÇAIS

salle eisenstein

LES

SNOBS

VI. 2-6053

EXPOSITION

DIETZ EDZARD

JUSQU'AU 11 JUILLET

DOMINION GALLERY

LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA DES MEILLEURS TABLEAUX

11 PIÈCES • 4 ÉTAGES • ASCENSEURS • CLIMATISÉ

1438, ouest SHERBROOKE — VI. 5-7471

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

25e SAISON D'ÉTÉ

CHALET DU MONT-ROYAL

Dernier concert • Mardi, 17 juil., 8h.30 p.m.

Au pupitre

JACQUES BEAUDRY

COLETTE BOKY, soprano

Gagnante du Prix d'Europe 1962

Le concert aura lieu beau temps, mauvais temps. S'il pleut, il aura lieu à l'intérieur du Chalet.

Billets et places CHAISES

début 1re section \$2.00

en vente au Chalet, 2e section \$1.25

mardi seulement, 3e section \$0.90

à partir de 7h.15 p.m. (Taxes incluses)

Billets à \$2 en vente maintenant à 1476 e, Sherbrooke 10h. à 4h. p.m.

JEANNE MOREAU dans un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

Jules et Jim

LA COMEDIE CANADIENNE

UN 1-3339

3e Grande semaine

à 1.20 3.20 - 5.20 7.25 - 9.35

Dernier programme complet à 9.00 p.m.

UN CHEF-D'OEUVRE!

Mystérieux!

Les FRAISES SAUVAGES

de IGNAZ BERGMAN

LAVAL

4652 ST-DENIS W-8 8964



Cet élégant costume dit "de théâtre", créé par Branell, fait partie de l'imposante collection de la semaine de la mode à New-York, cette semaine. Confectionné de riche broché au ton rouge sombre, il est réchauffé par un coquet col de vision noir. Les gros boutons sont recouverts de passementerie. La jupe droite est assouplie par un plissé à la taille et un large pli sur le côté.

La Femme AU FOYER ET DANS LE MONDE

À LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT

Le mémoire des Amicales féminines de Ste-Croix

Voici un résumé du mémoire de la Fédération féminine des amicales de Sainte-Croix, présenté hier après-midi à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.

Comme il en était fait mention ici hier dans cette page, ce mémoire a été rédigé grâce à un sondage parmi les amicales féminines de Sainte-Croix, au moyen d'un questionnaire touchant les droits et devoirs de l'enfant, de la famille, de l'Église, de l'État, des écoles et des maitres.

Le travail entier de ce sondage et du mémoire qui en découle a été fait par des membres de la fédération exclusivement, dont la plupart sont des mères de famille.

Elles ont fait trois principales recommandations auxquelles les autres sont plus ou moins directement rattachées.

1) D'abord, la fédération féminine se prononce en faveur de la confessionnalité de l'école. Elle désire que l'on reconnaisse le fait que l'immense majorité de la population québécoise appartient soit à la religion catholique, soit à la religion protestante et est, en conséquence, chrétienne, mais elle admet que la minorité aréligieuse puisse jouir des écoles qui lui conviennent.

2) Elle favorise, ensuite, l'idée d'un Conseil de l'Instruction publique qui soit représentatif des parents, des éducateurs professionnels, de la hiérarchie ecclésiastique et de l'État, et insiste sur la représentation des parents, bien qu'il s'agisse d'une nouveauté dans notre province.

3) Elle préconise le recours aux méthodes actives, celles qui partent des intérêts profonds de l'enfant pour développer chez lui les facultés créatrices. Le maître devient un "entraîneur" et non un "enseignant".

La Fédération souhaite des réunions plus fréquentes et plus réalistes de parents-maitres, la direction de l'école par des laïques, la fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 17 ans.

• un système diversifié d'écoles subventionnées, la reconnaissance officielle d'un instituteur seulement après un an ou deux d'enseignement contrôlé, et la subvention par l'État de l'éducation collégiale aussitôt que possible.

Au point de vue plus spécifiquement pédagogique, la Fédération formule une dizaine de recommandations: réduction du cours primaire, insistance sur la langue française et le bon langage, écoles maternelles publiques, plus d'anglais de conversation, bibliothèques et discothèques, meilleurs manuels d'histoire du Canada et géographie à partir de l'histoire, cours de civisme et de syndicalisme, chant régulier de l'hymne national, hommages aux héros, laboratoires de lecture, infirmière à l'école, gymnases accessibles, cours spéciaux pour sourds et moins doués, et "que tous les titulaires de classe jouissent de conseils de catéchistes".

Au point de vue disciplinaire, la fédération désapprouve les sanctions corporelles à l'école, les sanctions humiliantes, les sanctions qui dévalorisent la religion, la vie intellectuelle, l'art ou le sport. Pour les punitions ou les récompenses, avoir recours à la privation ou à la gratification d'une chose "qui n'est pas strictement due à l'enfant". Les résultats scolaires comparatifs par rapport à soi-même et non par rapport aux autres. Le système des rangs à remplacer par celui des "profils individuels" où l'enfant peut suivre ses propres progrès. La fédération insiste pour que les éducateurs "fassent une étude approfondie du régime de l'autonomie des écoliers" (apprentissage à la collaboration avec ses semblables ou le travail et la compétence servent de norme). Enfin, la fédération propose que les préceptes de discipline s'inspirent des "méthodes employées dans des milieux comme Boscoville", qui sont "un merveilleux instrument d'apprentissage de la liberté", et qu'ils "initient à la dynamique de groupes".

GUY CORMIER (La Presse)

"CBFT fait un effort sérieux durant l'été pour rafraîchir et rajouter sa programmation, en particulier pour tous les secteurs qui intéressent la jeunesse.

"Pas seulement la jeunesse, à vrai dire, puisqu'une émission comme Dans tous les cantons intéresse aussi les moins jeunes. Ces initiatives, qui obligent à sortir des studios, pour prendre un contact plus direct avec la population, sont excellentes".

Les coiffures qui "montent" ou ne "montent plus"

TORONTO — De l'avis du maître-coiffeur Johnny Fascione, président de l'association des coiffeurs de Toronto, le style "bouffant" a vu ses beaux jours, pour faire place à des lignes plus souples et plus caractéristiques.

La coiffure en forme de cœur, qui a connu un grand succès en Europe, devient très populaire de ce côté-ci de l'Atlantique. Cette nouvelle coupe donne de l'ampleur au sommet de la tête, pour s'amincir sur les côtés.

Une autre silhouette de forme très souple nécessite une coupe d'environ quatre pouces et demi depuis le dessus de la tête et deux pouces de longueur près des oreilles.

Les longues chevelures seront moins en vogue, étant spécialement réservées aux coiffures hautes ou au style "petit page", alors que la nouvelle silhouette "baby doll" exigera une chevelure assez longue pour laisser de longues mèches s'enrouler autour des oreilles. Ce dernier genre obtient un grand succès auprès des adolescentes.

M. Fascione précise que tout genre de coiffure, qui connaît la popularité, est choisi justement parce qu'il convient à la plupart des femmes, mais sera adapté pour chacune de façon particulière.

C'est ainsi que le nouveau style en forme de cœur, comportera un volume plus ou moins considérable au sommet de la tête et les cheveux dégraderont le visage ou pourront l'encadrer de façon à mettre en valeur l'ovale et les traits de chaque visage féminin.

À cet égard, les maitres-coiffeurs s'attachent à ces caractéristiques plus encore qu'aux tendances de la mode.

M. Fascione est d'avis que l'allure "Clopâtre" ne convient qu'au petit nombre de femmes, d'ordinaire à la chevelure très sombre et à l'apparence mystérieuse.

Ondulations

Le spécialiste en coiffure annonce le retour des ondulations, mais beaucoup plus larges et plus souples qu'autrefois. Les teintures et décolorations ont connu un immense succès depuis quatre ou cinq ans, parce que ces traitements donnent des résultats merveilleux ne comportant aucun caractère artificiel.

Les rousseuses semblent d'ailleurs le pion aux blondes, bien que ces dernières aient le choix dans toute une gamme de couleurs, depuis le beige jusqu'au blond-argenté.

M. Fascione ajoute que les styles de coiffure sont fort différents d'une région à l'autre du Canada. Sur la côte du Pacifique, les genres de coiffure sont plutôt individualistes; dans l'Ouest, les femmes en général suivent les tendances de la mode américaine, alors que dans l'Est du Canada, on favorise les styles européens.

Charlotte au café comme dessert!

Les problèmes de poids résolus par soustraction: un succulent dessert sans calories indésirables

Perdre du poids est une question de calcul — un calcul de calories. La règle consiste à soustraire des calories afin de soustraire des livres.

Rien de plus facile avec cette sorte de délicieux dessert: la Charlotte au café.

Vous découvririez que seulement des calories ont été soustraites à ce succulent dessert au goût de café si riche si vous faites usage de Sucaryl, l'édulcorant qui ne contient aucune calorie.

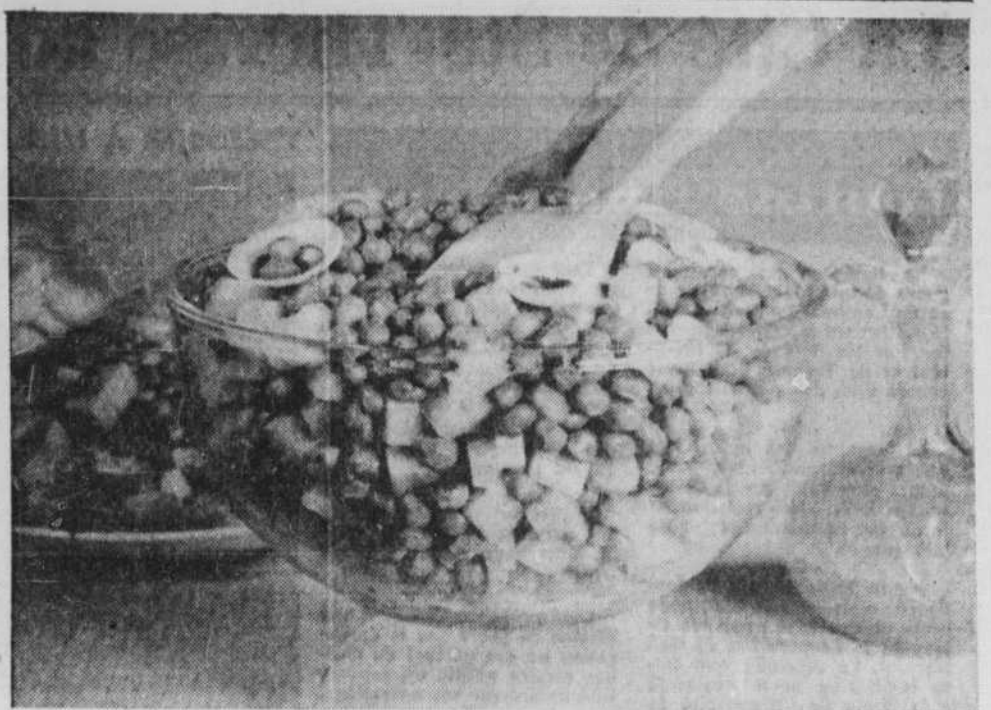
CHARLOTTE AU CAFÉ

Dessert à basses calories

1 cuillerée à soupe (ou enveloppe) de gélatine sans goût, de tasse de lait froid écrémé, 1/2 tasse de café chaud et fort, 1 cuillerée de solution de Sucaryl.

1 blanc d'oeuf, 1 pincée de sel, 1/4 de tasse de lait en poudre, non gras, 1/4 de tasse d'eau glacée, 9 biscuits "langues-de-chat" (Lady fingers) fendus en deux.

Ramollir la gélatine au lait froid; ajouter le café chaud et le Sucaryl, en remuant jusqu'à dissolution de la gélatine. Refroidir jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Battre le blanc d'oeuf et le sel jusqu'à consistance épaisse; verser dans la gélatine. Mélanger le lait en



SALADE DE POIS VERTS ET DE FROMAGE — Servie comme mets principal (6 portions) ou comme accompagnement (10 portions) cette salade sera toujours appréciée. Pour préparer cette salade, mélanger 4 tasses de pois verts cuits, 1 1/2 tasse de céleri, en dés, 2 tasses de fromage cheddar coupé en dés, 2 cuillerées à table d'oignon haché fin. Saupoudrer de 1/4 cuillerée à thé de sel. Bien mélanger 1/4 tasse de mayonnaise. Garnir d'oignons en rondelles et servir sur de la laitue croustillante.

RETRAITES FERMÉES

Il y aura des retraites fermées chez les Religieuses de Marie-Reparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes: du 20 au 22 juillet pour jeunes filles, prêchées par le R. P. Paul Fortin, S.J.; du 13 au 16 août, retraite de spiritualité, pour demoiselles et dames, prêchée par le R. P. J. M. Blain, C.S.S.R.; du 19 au 27 août, retraite de 8 jours selon les Exercices de St-Ignace, prêchée par le R. P. Roger Grisé, S.J.

Pour informations: CR. 1-0776.

En raccourci

La femme qui a de la difficulté à garder ses blouses bien en place à la taille, ne manquera pas d'apprécier le nouveau vêtement composé d'une blouse et d'un jupon. La coquette garniture brodée de l'encolure de la blouse est répétée à l'ourlet du jupon et le tout est assez élégant pour être porté comme robe-sous-jupon. En crêpe tout "Terville", la blouse-jupon est offerte en un vaste choix de tons pastel et foncés.

Si la poignée du tiroir ou de la porte est en mauvais état parce que la vis a usé le bois et ne tient plus en place, le bois plastique offre un remède fort simple. Boucher le trou, laisser durcir pendant quelques heures, puis visser de nouveau la poignée en place. Le bois plastique se manipule comme du mastic et durcit comme le bois.

Voici un bon truc pour empêcher qu'une échelle ou que les marches d'un escalier soient glissantes. Enduire les marches de vernis, puis pendant que le vernis est encore humide, le saupoudrer de sable. Lorsque le vernis sera sec, les marches ne seront plus glissantes et on aura ainsi évité un accident.

Il est essentiel que le fil qui sert à coudre des tissus en fibres synthétiques, soit également en fibre synthétique. Autrement, les coutures plisseront, ou si le tissu est de longue durée et que le fil est plus fragile, les coutures ne pourront résister pendant toute la durée du vêtement.

Les hygiénistes alimentaires canadiens ont préparé une liste des aliments qui sont nécessaires à la bonne santé, aliments divisés en cinq groupes. Ces groupes comprennent viandes de nombreuses variétés, légumes et fruits, ainsi que lait, produits du lait, céréales, et poissons et oeufs. Chaque groupe doit faire partie du régime quotidien. Tous les services de santé ou des unités sanitaires distribuent gratuitement le Guide de l'alimentation au Canada.

Conseil culinaire

Les proportions suivantes vous serviront de guide lorsque vous préparerez des sandwiches pour recevoir un grand nombre d'invités. Un pain d'une livre donne habituellement 16 tranches (d'environ 1/2 pouce d'épaisseur). Une livre de beurre ou de margarine suffira pour tartiner 50 sandwiches. Une pinte (ou 5 tasses) de pâte à sandwich, quelle qu'en soit la sorte, vous permettra de garnir 32 sandwiches, en comptant 2 1/2 cuillerées à table par sandwich.

Pour utiliser des restes de gâteau éponge, ou de gâteau ordinaire, détaillez-les en cubes que vous disposerez dans un moule rond. Préparez ensuite un pouding instantané de votre choix, selon le mode d'emploi indiqué sur le paquet. Versez-le sur les cubes de gâteau et faites prendre au froid jusqu'à fermeté. Découpez en pointes à la façon d'une tarte et servez-les d'une spatule pour glisser chaque pointe sur une assiette. Vous aurez là un entremets à la fois léger et nourrissant.

Les pains et petits pains "réfrigérateurs" comptent parmi les formules les plus faciles de pâtes à la levure. Pour la plupart, ces pâtes réfrigérées ne requièrent pas de pétrissage; on n'a pas, non plus, à les laisser lever avant de les mettre au froid. Une première fermentation se fait dans le réfrigérateur, sans qu'il soit besoin de surveiller la pâte ou de compter les minutes. Pour garder la pâte au réfrigérateur, déposez-la dans un grand bol, graissez la surface et couvrez entièrement de papier d'aluminium ou de papier paraffiné que vous pressiez bien sur la pâte. À mesure que la pâte lève, il faudra rajuster les bords du papier, au besoin, de façon qu'elle ne soit jamais exposée à l'air, ce qui aurait pour effet de l'assécher. C'est à une température de 40 ou 45 degrés que ces pâtes se conservent le mieux au réfrigérateur.

Son enfant était méconnaissable

... il était si maussade! Quand la constipation rend votre enfant irritable, donnez-lui des Tablettes Children's Own. Faites voir les enfants de plus de 3 ans, elles ont une action laxative douce et sûre. Voyez comme un enfant "difficile" devient vite frais et dispos. Pas de coliques. Agriples au ventre. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own, cliniquement essayées, chez votre pharmacien.

Petites annonces du "Devoir"

BICYCLETTE À VENDRE

Huit vitesses "Torpedo", s'adresser à DU. 7-1524 entre 6 et 10 h. p.m. du lundi au vendredi. 16-7-62.

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Bungalow 1 an, terrasse finie \$82.00 par mois — capital, intérêts et taxes inclus — 381-4334. JNO

BUREAU À LOUER POUR MÉDECIN

Chez un dentiste à pratiquant depuis 12 ans. Les bureaux ont été complètement rénovés à neuf depuis le mois de juin 1962. — 803 Boul. Rosemont, coin St-Hubert, CR. 4-2373. 19-7-62

CHALET À PERCE

Chalets à louer dans le Mont Ste-Anne à Percé. Aout seulement. Entièrement meublé, poêle, réfrigérateur, literie et vaisselle fournie. Prix: \$50.00 semaine. Pour renseignements, téléphoner à 331-2856 mardi, mercredi et jeudi de 7 à 10 heures seulement. 13-7-62

COTTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Cottage neuf pour professionnel, 10 pièces, \$43.000, pour renseignements et rendez-vous téléphoner: RE. 1-0501 de 5 à 7 h. P.M. 19-7-62

DEMANDE D'EMPLOI

Française, sténo, secrétaire, correspondance, Avocat, voyages, publicité ou autres. Débute en anglais. S'adresser à Case 335, Le Devoir, Montréal. 16-7-62

PENSIONS COUPLES AGÉES

Couples, personnes seules âgées, chambres privées, luxueuses maison, excellente nourriture, Grand-Alles, Ahuntsic. CR. 2-7774. 14-7-62

SPLIT-LEVEL À VENDRE

TERRASSE MAISONNEUSE — Magnifique terrain 60 x 117 entièrement paysagé, 3 pièces, garage double, prix \$37.500, comptant; \$10.000 balance à ans. CL. 4-6936. 16-7-62

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un habit à devant simple, dans le dernier style. 16-7-62

Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUYOT — DU. 8-2538 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport, Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VILLÉGIATURE

L'AUBERGE DU JOLI VENT — Sur les bords du lac Bromé, à 45 miles de Montréal. NOUVELLE ADMINISTRATION. Vacances, repos, voyages de noces, 30 chambres avec eau courante, vue magnifique, cuisine excellente, splendide piscine, vastes terrasses, permis complet, salle de danse, atmosphère amicale. \$50 par semaine (repas compris). Réservez à Montréal: CR. 4-2716 ou au lac Bromé: 539-0028. Foster. 14-7-62

VOITURE À VENDRE

Particulier vend cause départ Renault 80, 18.000 miles, jamais rouler l'hiver, en parfait état, 321-8203. 16-7-62

TARIF

Annonces classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" — VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 3 heures la veille de la publication). ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.00 pour 3 lignes (25 mots). Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 25 cents. GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes. Naissances, services, services funéraires, mariages, décès, etc.: 3 cents la ligne; minimum: \$1.00.

CARAVANE

LE SAMEDI À 5 HEURES

l'été des bozos

LE LUNDI À 8 HEURES

KERMESSE

LE JEUDI À 5 HEURES

DANS TOUS LES CANTONS

LE VENDREDI À 8 HEURES

SOUS LA GRANDE TENTE

DE RADIO-CANADA

MONIQUE BOSCO (Le Devoir)

"... Émission simple et alerte. L'Été des Bozos groupe quelques-uns des plus jeunes et dynamiques chansonniers de la nouvelle vague de la chanson canadienne... L'idée d'aller prospecter un peu partout dans la province, à la recherche de nouveaux talents, constitue en elle-même une excellente initiative".

La Cité de Ste-Thérèse adjuge une émission de \$935,000.00 à 6 pour cent

potins financiers

La tendance ne paraissait guère défavorable hier sur la Bourse de Londres. A Wall Street, le ralliement paraissait persister. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait encore bien des points faibles hier.

La moyenne des industriels de DJ clôture, hier, 3.05 points plus haut sur la Bourse de N.Y. L'affermissement tardif sur ce marché serait de bon augure.

Sur la Bourse locale, la tendance était aussi meilleure qu'au début, sauf pour les titres de la Corporation de Gaz Naturel. La nouvelle que cette institution avait demandé à la Régie de l'Électricité la permission de vendre privé 22,000,000 d'obligations à 6 p.c., expliquerait la lourdeur des actions ordinaires et pour cause... cela fait tant d'intérêt de diriger à payer avant que la direction en vienne à déclarer un dividende sur les actions ordinaires; ce qui ne serait pas pour prochainement.

L'IDAC a mis le gouvernement en garde contre les dangers économiques que comporte l'augmentation de l'épargne pour obtenir des fonds. Vers la fin de 1961, ces derniers se totalisaient à \$4,079,000,000 soit 22 p.c. de la dette nationale.

La décision du comité de finance du Sénat de E.U., en faveur de l'élimination des taxes sur les dividendes et les intérêts, prises à la source, devrait être fort bien vue des spéculateurs ce matin, d'autant plus qu'elle ne fut connue qu'après la fermeture de la Bourse de N.Y. déjà à la hausse depuis 3 semaines consécutives.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La C. S. de Saint-Bruno a adjugé une émission de \$400,000 à René-T. Leclerc Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Bruno, comté de Champlain, ont vendu, récemment, à René-T. Leclerc Inc., une émission de \$400,000 d'obligations, à 6 p.c., échéant en séries de dix ans, à un prix de 98.38, soit un coût moyen de 6.3507%. L'emprunt comporte un solde de \$132,000 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$230,000. Datées du 1er juillet 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1963 au 1er juillet 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'agrandissement de l'école de Montville. L'octroi de \$230,000, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et consécutifs de \$46,000, de 1963 à 1967 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1961-1962, s'élevait à \$17,242,340, y compris \$6,001,275 pour les compagnies. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$512,500 et un octroi total de \$181,462.50 s'y appliquait.

Les filatures canadiennes sont un peu plus actives qu'antérieurement

Le volume des tissus de fibres artificielles expédiés par les filatures canadiennes a enregistré une hausse en mai comparativement au mois précédent. La statistique rendue publique aujourd'hui par l'Association des textiles artificiels, non adoptée récemment, démontre que les filatures canadiennes ont expédié au cours du mois de mai 14,010,000 verges cartées de tissus comparativement à 9,356,000 verges cartées de tissus expédiés au mois de mai 1961 s'élevaient à 10,819,000 verges. Les manufacturiers expliquent que la hausse relativement considérable du mois de mai compense pour le fléchissement aigu du mois d'avril résultant des achats massifs du printemps au cours du premier trimestre alors que les importations avaient été fort élevées.

En marge de l'honneur, conféré à la Montreal Trust Co. et du modernisme de son nouveau local

Le rapport annuel de Montreal Trust Company pour l'exercice 1961 a remporté un "Certificat de mérite" au concours annuel tenu sous les auspices du périodique new-yorkais "Financial World". Dans la mention qui accompagne le certificat, le jury qui a étudié les rapports annuels qui lui ont été soumis en 1962, au 22e concours annuel, souligne que le rapport de Montreal Trust a été jugé supérieur aux quelque 5,000 autres aux points de vue texte, illustrations et présentation typographique. Le rapport annuel prime est susceptible d'obtenir d'autres honneurs car un jury choisira plus tard parmi les lauréats ceux qu'il jugera éligibles au trophée "Oscar industriel". En marge de ces données, nous tenons, ici, à faire remarquer au public qu'une visite de ces nouveaux bureaux de cette importante institution financière sur la place Ville-Marie nous a permis d'y constater que rien n'a été négligé pour assurer au personnel et aux clients le maximum de confort et de services. En plus du rez-de-chaussée, d'une somptuosité incomparable, cet important trust occupe une couple d'étages où se trouvent ses différents départements. Sa salle de conseil d'administration, dont les murs sont en chêne (english), est d'une grandeur dépassant l'ordinaire et les bureaux des membres de l'exécutif sont on ne peut plus modernes. Travailler dans une telle atmosphère ne peut qu'accroître l'efficacité de cette institution anglo-saxonne, ayant un service français à la disposition de la clientèle francophone.

L'entreprise privée a devancé l'Etat à l'Estérel et un tel exemple devrait avoir des imitateurs

Dimanche dernier eut lieu la bénédiction du nouvel hôtel L'Estérel. Au cours de la réception qui suivit, le ministre des affaires municipales de la province de Québec, M. Fridolin Simard, à titre de maire de la ville d'Estérel, eut l'occasion, non pas sans raison, de faire ressortir les progrès de cette nouvelle municipalité. Incorporée en 1959, disait-il, "Estérel possède son propre conseil municipal et elle a, aujourd'hui, pour \$4,000,000 de biens immobiliers. Le taux de la taxe n'est que \$1.25 par \$100 — c'est à dire en vœux bien des citoyens d'autres cités — et l'impôt scolaire se paie à Sainte-Marguerite. Cette jeune municipalité compte déjà 30 milles de routes terminées, dont 20 sont déjà pavées — incidemment, ces routes furent construites par la compagnie Simard & Frères Ltée, bien avant que l'Estérel devienne une municipalité et il se révèle, à notre opinion, que l'entreprise privée a, une fois de plus, devancé l'Etat. Grâce aux frères Simard, le Québec compte aujourd'hui une municipalité comptant au-delà de 200 propriétaires avec 75 habitations érigées ou en construction. Cette ville est pratiquement UNIQUE EN SON GENRE, en Amérique du Nord, puisqu'elle compte sur son territoire 5 lacs et des collines; ce qui la rend enchanteuse en hiver aussi bien qu'en été, vu la pratique de bien des sports en toute saison. Ce n'est pas sans raison que M. Fridolin Simard faisait remarquer au ministre précité que l'Estérel diffère par son urbanisme et son originalité; ce dont il nous est impossible d'insister, vu le défaut d'espace. Avant de clore nos commentaires nous tenons à ajouter que M. F. Simard est un bon mot à l'égard de M. Pierre Blain, secrétaire-trésorier de la cité précitée, et il félicita aussi publiquement M. Jean Labonté qui vient d'être nommé directeur administratif du magnifique hôtel L'Estérel, qui vient d'ouvrir ses portes et dont le gérant est M. Emile Marin, possédant une expérience d'une couple de décennies dans l'industrie hôtelière — ce dernier aura comme adjoint M. Michel Autras.

TRÉSORIER À L'I.A.C.



C. A. McCRAE, C.A.

L'Industrial Acceptance Corporation Limited annonce la nomination de M. C. A. McCrae, C.A., au poste de trésorier de la compagnie. M. McCrae entra au service des compagnies affiliées I.A.C. en 1955, en qualité de trésorier adjoint de la Niagara Finance Company Limited, une filiale de l'I.A.C. Il en devint trésorier en 1957, et en 1959, fut nommé trésorier adjoint de la compagnie mère. M. McCrae est né à Montréal et est diplômé de l'Université McGill.

Une innovation de la Compagnie Volcano

Elle fabrique maintenant des chaudières aquatubulaires avec ailettes jumelées

La compagnie Volcano Limited, l'un des plus importants fabricants canadiens de chaudières automatiques pour usines, hôpitaux et autres vastes immeubles, construit maintenant des chaudières aquatubulaires "Duofin", qui présentent en une seule unité toutes les caractéristiques, ou à peu près, mises au point jusqu'à présent. Autrefois, cette entreprise de Montréal ne fabriquait que les chaudières qui, en raison de leurs dimensions relativement limitées, ne se prêtent pas toujours au chauffage des installations exigeant une haute capacité, comme celles qui requièrent des unités de plus de 500 cv. et une génération plus rapide de vapeur.

Les nouvelles chaudières sont à tubes d'eau avec dispositif à ailettes jumelées qui assure une protection efficace des murs isolants; 20 une transmission plus rapide de la chaleur et 30 une circulation interne améliorée. Les ingénieurs de la Volcano ont entrepris, depuis quatre ans, un programme intensif de recherches et de mise au point dans ce domaine. Au cours de cette période, ils ont examiné et étudié le rendement de chaque modèle de chaudière dit à tubes d'eau au Canada et aux Etats-Unis, accordant une attention toute particulière aux divers types de dispositifs à ailettes. En même temps, ils ont fait l'expérience de divers dispositifs à ailettes qu'ils ont conçus eux-mêmes, pour en arriver finalement à la forme définitive (l'ailette jumelée) qui a été incorporée à la nouvelle série Volcano.

La nouvelle chaudière, qui porte le nom de "Duofin", comporte plusieurs autres perfectionnements qui, tout en ne présentant que quelques modifications des modèles actuellement sur le marché, accroissent considérablement la transmission de la chaleur et facilitent de beaucoup l'entretien.

Volcano offrira six séries différentes de chaudières "Duofin" présentées en unités complètes, comportant des dimensions différentes selon leur capacité qui ira, à l'avenir, de 200 cv. ou plus, jusqu'à 2,000 cv. ou plus, livrées de vapeur à l'heure. Il y aura cinq modèles de base dans chaque série.

Les usines de la compagnie à Saint-Hyacinthe, près de Montréal, ont été considérablement agrandies au cours des six derniers mois, après l'expansion graduelle des années passées. En plus des extensions qui ont été construites et de l'achat qui a été fait d'une autre usine à Saint-Hyacinthe, la compagnie a fait installer du nouveau matériel ainsi que de nouvelles machines, dont certaines furent conçues par les ingénieurs de Volcano.

La première chaudière "Duofin" a été complétée et mise à l'essai au début de mai. Les résultats obtenus de ce premier modèle ont impressionné un acheteur en perspective au point qu'il a immédiatement commandé 2 unités pour livraison en août.

Les actions de Ford reflétaient hier la nouvelle que la dividende régulière a été déclarée sur les nouvelles actions subdivisées.

Hiram Walker-Goodherman & Mors Ltd a eu un profit net consolidé de \$19,666,268 durant les 9 mois terminés le 31 mai 1962 vs \$18,627,953 l'an dernier soit donc l'équivalent de \$22.28 l'action vs \$22.25.

Zalupa Mining a commencé cette semaine les travaux de sondage au diamant sur sa propriété du nord ouest du Québec.

Annett & Company, membres de l'IDAC, annonce que M. Noel A. Rutland est maintenant à l'emploi de la compagnie.

La C.S. de Trés St-Sacrement empruntera sous 5 p.c.

Phelps Dodge Corp., le 2ème plus gros producteur de cuivre aux E.U. vient de réduire sa production dans ses 3 mines de l'Arizona; ce qui représentera 1,200 tonnes de moins par mois ou 5%.

Le gouvernement fédéral entreprendra sous peu une nouvelle opération de conversion d'obligations — \$285,000,000 deviendront dues le 1er août — et vu son programme d'austérité en cours, accompagné d'une avance du loyer de l'argent, les prochains obligations comporteront donc des taux d'intérêt plus élevés qu'antérieurement.

Selon le président du C.N.R. le programme d'austérité prôné par Ottawa n'affecterait guère la compagnie, car la dévaluation de notre dollar ne peut que stimuler les exportations, d'où des chargements ferroviaires accrues. Par contre, nos exportations diminueront, mais il est trop tôt, dit-il, pour se prononcer sur le dernier sujet.

L'exercice financier de Steinberg's Ltd., se terminera le 28 courant et il se laissera voir des profits modérément plus considérables qu'antérieurement au dire de son vice-président M. J.N. Doyle.

Séries 10 ans

La cité de Ste-Thérèse, comté de Terrebonne, a vendu, mardi soir, le 26 juin, à un syndicat composé de la Banque Provinciale du Canada, Belanger Inc., Casgrain & Cte Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, J. E. Laflamme Ltée, Floride Mattea & Ufilis Eng., Placements Kennebec, Inc., et Veillet & Cte Ltée, une émission de \$935,000 à 6 p.c. en séries de dix ans, au prix de 96.07, soit un loyer net de 6.5292%. L'emprunt comporte un solde de \$710,000 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de vingt ans.

Datées du 1er juillet 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1963 au 1er juillet 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (les 1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos: 127 N.S., 128 N.S., 148 N.S., 154 N.S., 155 N.S., 157 N.S., 158 N.S., 167 N.S., de 1957, l'emprunt est contracté pour des travaux d'acqueduc, d'égouts, de voirie, de pavage, d'ouverture de rues, de trottoirs, d'éclairage, l'achat de machinerie et l'acquisition d'immeubles pour fins industrielles.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1962, s'élève à \$25,749,760. Le 31 décembre 1961,

la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$3,867,000 dont \$1,647,457 pour les services publics. L'an passé, la population de la municipalité était d'environ 13,000 âmes.

Bourse de Montréal

La liste locale subit des tergiversations

MONTREAL — Les valeurs ont récupéré leurs pertes antérieures hier aux Bourses Canadienne et de Montréal. Les pertes l'ont emporté sur les gains dans une proportion de sept contre six. Le volume des échanges était moyen.

La Banque Royale a monté de 3/4 à 67 1/4, la Banque de Montréal de 1/2 à 57, tandis que la Banque de Nouvelle-Ecosse perdait 1/2 à 61 1/2.

Atlas Steel a perdu 3/4 à 32 1/4, et Algoma 1/4 à 40. Dominion Foundries a monté de 1/4 à 51 1/4, et Steel of Canada de 1/4 à 17.

Noranda et Hudson Bay Mining ont monté chacune de 1/4. Asbestos a monté de 3/4 à 29 1/2 et International Nickel de 1/4 à 60 1/2. Consolidated Mining and Smelting a perdu 1/4 à 20.

Interprovincial Pipe Line a monté de 1/4 à 7 1/4, tandis que Imperial Oil a monté de 1/4 à 30. TransCanada Pipe Lines et Trans-Mountain Pipe Line ont monté chacune de 1/4. Canadian Oil a perdu 1/4 à 30 1/2.

Parmi les autres valeurs en baisse, signalons Bell Telephone, Calgary Power, Distillers Seagrams et Consolidated Paper qui ont perdu chacune 1/4. Abitibi a perdu 1/4 et Walker 3/4.

Price Brothers a monté de 1/4 à 45, tandis que Pacific Petroleum a monté de 1/4 à 14 1/4. Dominion Tar and Chemical, CPR et Industrial Acceptance ont monté de 1/4.

Mount Pleasant a monté de 20 cents à \$2.80. Anglo-American a monté de 10 cents à 10 1/2. Dominion Paper a perdu sept cents à \$1.10, et Glen Lake Silver cinq cents à \$2.35.

La hausse du marché a été maintenue hier, pour la troisième journée consécutive. La séance a été passablement animée.

American Telephone & Telegraph a été le stock le plus en demande, haussant de 3 1/2 à 113 1/4, sur un déplacement de 105,800 actions.

Par contre, International Business Machines a haussé de 15 5/8 à 374 3/8 à la faveur de la publication de ses bénéfices nets pour le premier semestre.

La moyenne que la Presse associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 219.50.

Korvette a également été en faveur, haussant de 2 3/8 à 43 1/4 sur un déplacement de 104,300 actions.

Le rendement a été de 4.250,000 actions comparative-ment à 7,120,000 mardi.

La cote des valeurs canadiennes a haussé. McIntyre Porcupine battait la marche avec un gain d'un point. Granby Mining a gagné 7.8, Dome Mines 3.8; Hudson Bay Mining 1.4, Aluminium Ltd., et Distillers Seagrams 1.8 chacun.

Les cours ont également progressé à la Bourse américaine. Shawinigan a gagné 1.2, Canadian Marconi 3.8 et Scurry Rainbow Oil 1.8. Par contre, Brazilian Traction a cédé 1.8 et Preston 1.16.

La nouvelle chaudière, qui porte le nom de "Duofin", comporte plusieurs autres perfectionnements qui, tout en ne présentant que quelques modifications des modèles actuellement sur le marché, accroissent considérablement la transmission de la chaleur et facilitent de beaucoup l'entretien.

Volcano offrira six séries différentes de chaudières "Duofin" présentées en unités complètes, comportant des dimensions différentes selon leur capacité qui ira, à l'avenir, de 200 cv. ou plus, jusqu'à 2,000 cv. ou plus, livrées de vapeur à l'heure. Il y aura cinq modèles de base dans chaque série.

Les usines de la compagnie à Saint-Hyacinthe, près de Montréal, ont été considérablement agrandies au cours des six derniers mois, après l'expansion graduelle des années passées. En plus des extensions qui ont été construites et de l'achat qui a été fait d'une autre usine à Saint-Hyacinthe, la compagnie a fait installer du nouveau matériel ainsi que de nouvelles machines, dont certaines furent conçues par les ingénieurs de Volcano.

La première chaudière "Duofin" a été complétée et mise à l'essai au début de mai. Les résultats obtenus de ce premier modèle ont impressionné un acheteur en perspective au point qu'il a immédiatement commandé 2 unités pour livraison en août.

Les actions de Ford reflétaient hier la nouvelle que la dividende régulière a été déclarée sur les nouvelles actions subdivisées.

Hiram Walker-Goodherman & Mors Ltd a eu un profit net consolidé de \$19,666,268 durant les 9 mois terminés le 31 mai 1962 vs \$18,627,953 l'an dernier soit donc l'équivalent de \$22.28 l'action vs \$22.25.

Zalupa Mining a commencé cette semaine les travaux de sondage au diamant sur sa propriété du nord ouest du Québec.

Annett & Company, membres de l'IDAC, annonce que M. Noel A. Rutland est maintenant à l'emploi de la compagnie.

La C.S. de Trés St-Sacrement empruntera sous 5 p.c.

Phelps Dodge Corp., le 2ème plus gros producteur de cuivre aux E.U. vient de réduire sa production dans ses 3 mines de l'Arizona; ce qui représentera 1,200 tonnes de moins par mois ou 5%.

Le gouvernement fédéral entreprendra sous peu une nouvelle opération de conversion d'obligations — \$285,000,000 deviendront dues le 1er août — et vu son programme d'austérité en cours, accompagné d'une avance du loyer de l'argent, les prochains obligations comporteront donc des taux d'intérêt plus élevés qu'antérieurement.

Selon le président du C.N.R. le programme d'austérité prôné par Ottawa n'affecterait guère la compagnie, car la dévaluation de notre dollar ne peut que stimuler les exportations, d'où des chargements ferroviaires accrues. Par contre, nos exportations diminueront, mais il est trop tôt, dit-il, pour se prononcer sur le dernier sujet.

L'exercice financier de Steinberg's Ltd., se terminera le 28 courant et il se laissera voir des profits modérément plus considérables qu'antérieurement au dire de son vice-président M. J.N. Doyle.

La dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$3,867,000 dont \$1,647,457 pour les services publics. L'an passé, la population de la municipalité était d'environ 13,000 âmes.

La hausse du marché a été maintenue hier, pour la troisième journée consécutive. La séance a été passablement animée.

American Telephone & Telegraph a été le stock le plus en demande, haussant de 3 1/2 à 113 1/4, sur un déplacement de 105,800 actions.

Par contre, International Business Machines a haussé de 15 5/8 à 374 3/8 à la faveur de la publication de ses bénéfices nets pour le premier semestre.

La moyenne que la Presse associée établit pour 60 valeurs a haussé de 1.30 à 219.50.

Korvette a également été en faveur, haussant de 2 3/8 à 43 1/4 sur un déplacement de 104,300 actions.

Le rendement a été de 4.250,000 actions comparative-ment à 7,120,000 mardi.

Steinberg's Ltd., s'est distinguée

Elle a obtenu le trophée du Conseil national des produits laitiers

Un programme exceptionnel de publicité de produits fromagers canadiens mis au point par Steinberg's Ltd., a valu à cette société de Montréal le trophée du Conseil national des produits laitiers décerné à la société de supermarchés qui s'est le plus distinguée dans ce domaine en 1961.

"Si nous avons remporté la palme, estime M. Jack Levine, vice-président et gérant des ventes de Steinberg, c'est grâce aux annonces publiées dans les journaux, à l'emploi de nouvelles techniques de publicité, aux étalages spéciaux et aux démonstrations faites dans nos marchés de même qu'à nos employés qui ont su orienter et renseigner nos clients adéquatement."

M. Levine a dit que durant le festival 1961 du fromage, tenu en octobre dernier, les ventes de produits fromagers chez Steinberg avaient excédé de 125 tonnes les ventes courantes de la société.

Selon M. Levine, ces résultats extraordinaires sont dus en grande partie aux messages spéciaux publiés dans les journaux et renseignements menagés sur les milles et une façons de servir les différents types de fromages et produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Le trophée a été présenté à la société Steinberg, lors du dîner annuel du Conseil national des produits laitiers tenu à Toronto.

Ce concours a été institué en vue d'aider l'industrie laitière canadienne, aux prises avec d'importants surplus de lait, en incitant la population à en consommer davantage nos produits fromagers.

Assouplissement des conditions du crédit hypothécaire, réclamé

A la Commission royale d'enquête sur les banques

OTTAWA — Le président de la Commission royale d'enquête sur les banques et institutions financières, a préconisé hier un assouplissement des conditions de crédit hypothécaire destinée au financement de l'achat des maisons de construction ancienne.

Durant une séance de la commission, le juge en chef Dana Porter a fait remarquer que le propriétaire d'une maison qu'il a déjà habitée a beaucoup de difficulté à trouver acquiescer ce dernier n'obtient pas des organismes de prêts les facilités consenties aux acheteurs d'une maison neuve.

Le président de la Commission d'enquête estime qu'il serait plus équitable d'offrir aux éventuels acquiesces de maisons de ce genre, les mêmes facilités que celles dont bénéficient les nouveaux propriétaires d'immeubles neufs. M. Porter a toutefois précisé qu'il exprimait la son opinion personnelle, les autres membres de la commission se sont abstenus de donner leur point de vue.

Le juge Porter s'est opposé, dans cette discussion à des représentants d'organismes financiers et de compagnies d'assurances qui estiment que le prêt sur l'achat d'une maison de construction antérieure ne favoriserait nullement l'emploi et n'augmenterait pas le capital immobilier du pays puisqu'il s'agirait d'un simple changement de mains.

Les adversaires de la thèse du juge Porter, ont ajouté que, de toutes façons, c'est dans le texte même de la Loi nationale sur l'habitation que devrait résider la réponse à cette suggestion.

L'Association canadienne des assureurs est toutefois prête à envisager pareil étendue des droits à l'hypothèque, pour autant que certaines conditions soient liées au projet.

L'Association canadienne des assureurs est toutefois prête à envisager pareil étendue des droits à l'hypothèque, pour autant que certaines conditions soient liées au projet.

L'Association canadienne des assureurs est toutefois prête à envisager pareil étendue des droits à l'hypothèque, pour autant que certaines conditions soient liées au projet.

BOURSE DE NEW YORK

Prix cotés mardi le 10 juillet 1961

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Prix des oeufs

	A	Ex-Gr	A	Moy	A	Pea-Wee	A	B
	Gr		Gr		Petits			
AUX PRODUCTEURS								
St-Félix de Valois	30	20	20	15	8	17	10	10
Trois-Rivières	32½	32	21	14	—	30	14	14
Victoriaville	32	32	21	14	12	21	13	13
AUX DÉTAILLANTS								
Montréal	41	39	31	24	—	—	—	—
	42	41	33	25	—	—	—	—
AUX CONSOMMATEURS								
Montréal	49	46	37	30	—	—	—	—
	51	49	41	33	—	—	—	—
Prix des oeufs	36	—	—	—	—	—	—	—
sur place	35	35	27	20	13	26	20	20

Prix des volailles

VIVANTS NO 1 AU PRODUCTEUR			
Poulets à griller et à frire	20½		
Poulets	4 liv. et moins de 5	20½	
	5 et moins de 6½	22	
	6½ et plus	23	
Poules	moins de 3 livres	10-11	
	5 et moins de 6	12-13	
	6 et plus	19-20	
Jeunes dindons	moins de 10 livres	26	
	10 et moins de 20	—	
	20 et plus	—	
Dindons adultes	moins de 20 livres	22-23	
	20 et plus	—	
Canards	—	25-30	
Oies	—	—	
ABATTUS AU PRODUCTEUR			
Poulets à griller et à frire	23		
Poulets	3½ liv. et moins de 4½	26	
	4½ et moins de 6	31	
	6 et plus	37	
Poules	moins de 4½ livres	13-14	
	4½ et moins de 5½	19-21	
	5½ et plus	23-25	
Jeunes dindons	moins de 9 livres	—	
	9 et moins de 18	—	
	18 et plus	—	
Dindons adultes	moins de 18 livres	—	
	18 et plus	—	
Canards	—	45-47	
Oies	—	—	

COMMENTAIRES SUR LE MARCHÉ

Les offres d'oeufs furent abondantes au cours de la semaine dernière; la demande fut peu animée et moins d'expéditions furent achetées de l'Ontario; aussi quelques charges locales furent difficiles à vendre, par conséquent, les prix diminuèrent au cours des derniers jours.

La demande pour les poulets de grill fut bonne et les prix de continuent fermes. Les approvisionnements de poulets lourds furent suffisants et se vendirent bien, tandis que la demande pour la poule fut lente. La vente du dindon à griller fut stable.

NOE HENAU
Surveillant régional

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53

UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Holte & Associés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.

2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIU, C.A.
J. SERGE GÉRAIS, C.A.

PO. 9-3871*

4926, ave. Verdun, Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. SAMSON, O.B.E., C.A.
Léon CÔTÉ, C.A.
H. BOURGOUIN, C.A.
Albert GARNEAU, C.A.
Benoit SYLVAIN, C.A.
Pierre CHOUINARD, C.A.
Gilles TRAHAN, C.A.
L. DE PAGE, C.A.
Paul GANTHIER, C.A.

Lucien P. BELAIR, C.A.
Jean LACROIX, C.A.
Dollard HUGT, C.A.
Percy AUGER, C.A.
Pierre LESAGE, C.A.
Pierre BARRY, C.A.
Adrien CÔTÉ, C.A.
Marthe GAUTHIER, C.A.
Marcel IMBLEAU, C.A.

E.H. KNIGHT, C.A.
Lionel ROUSSIN, C.A.
Raymond FORTIER, C.A.
Clément PRIMEAU, C.A.
Emmie BELL, C.A.
R. COUILLARD, C.A.
Tories TREMBLAY, C.A.
Jean BOIVERT, C.A.
G.A. ROUSSIN, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

Conseils : Maurice CHARTRE, C.A. A-Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE

Courtiers d'assurances agréés

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

1411, rue Crescent
Victor 9-2371

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien — Réparations

P.A. 1-9630

6305, 25e ave. Rosemont

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

L'ÉTAT ET LE CONSEIL : CHACUN 4 REPRÉSENTANTS

Les commissions scolaires: au lieu d'un ministère, un service exécutif bipartite

La Fédération des commissions scolaires du Québec recommande l'établissement d'un "Conseil de l'éducation" qui serait un organisme de liaison et de coordination générales. Les comités catholique et protestant de ce Conseil auraient pleine autorité sur le plan pédagogique, tandis qu'un "Service exécutif" remplirait le rôle de ministère de l'éducation: il appliquerait les décisions de caractère technique et financier prises par le Conseil; il ne toucherait pas aux décisions de caractère pédagogique. La moitié des huit membres de ce Service exécutif serait nommée par l'Etat et l'autre moitié par le Conseil. En cas de conflit entre le gouvernement et le Conseil, le problème est immédiatement porté devant l'opinion publique. De plus, l'enseignement spécialisé releverait d'un comité qui serait sur le même pied que les comités catholique et protestant; les universités, pour leur part, échapperaient à la juridiction du Conseil.

Dans le mémoire qu'elle a hier présenté à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, la F.C.S.C.Q. précise que le Conseil de l'éducation joue un rôle de coordination entre les comités et le Service exécutif.

En outre, il définit les normes générales de l'enseignement et se charge des travaux de recherches. Il sanctionne l'existence des nouvelles universités et des écoles neutres ou multi-confessionnelles et il dirige l'enseignement dispensé dans ces écoles.

Le conseil représente les comités auprès du parlement. Il nomme et rétribue, à même son budget, les fonctionnaires affectés à son service comme à celui des comités et des organismes qui en dépendent.

Le Conseil de l'éducation comprend 17 membres, nommés pour cinq ans; leur mandat n'est renouvelable qu'une seule fois.

Onze de ces 17 membres sont délégués par le Comité catholique, deux par le Comité protestant, deux par le Comité de l'enseignement spécialisé et deux par l'Association provinciale des universités.

L'autorité pédagogique

Les trois comités qui relèvent du Conseil de l'éducation établissent, suivant des normes du Conseil, une philosophie de l'enseignement et en définissent l'orientation sur une base confessionnelle.

80 pour cent des membres du Comité catholique représentent les parents, 30 pour cent représentent l'Eglise, 10 pour cent représentent l'Etat et 10 pour cent représentent les éducateurs de carrière. La F.C.S.C.Q. désigne les délégués des parents tandis que l'Association d'éducation du Québec désigne les délégués des éducateurs.

Quant au Comité de l'enseignement, la moitié de ses membres représente l'Etat, le Comité catholique, le Comité protestant, les associations patronales, les syndicats ouvriers et les professeurs de l'enseignement spécialisé désignent chacun 10 pour cent des membres.

Les comités agissent par l'entremise de leurs sous-comités, commissions et sous-commissions dont les décisions, chacun dans leur domaine, sont finales à moins que le comité ne les désavoue dans une période limitée (maximum d'un mois). Les membres de ces corps subalternes sont nommés par les comités dont ils dépendent; ils peuvent s'adjointre les fonctionnaires dont ils ont besoin.

Chaque comité comprend deux sous-comités culturels chargés d'appliquer, suivant les particularités de la culture française ou anglaise, les directives émanant de leur comité respectif. La tâche spécifique des sous-comités est de coordonner les programmes et de choisir les manuels.

Il y a de plus deux commissions (pour l'éducation académique et l'éducation générale) et sept sous-commissions (pour les études primaires, les études secondaires, les écoles normales, les écoles privées, l'inspectat, l'éducation des adultes et les loisirs).

L'autorité exécutive

Quant au Service exécutif, il est "chargé d'appliquer les décisions émanant des Comités, en tant que ces décisions touchent l'aspect technique (non pédagogique) et financier de l'éducation". Ce Service joue ainsi le rôle et les pouvoirs que détiennent présentement en ce domaine le ministère de la jeunesse et le Département de l'instruction publique. "Le ministre lui-même pourrait fort bien continuer à le diriger", précise le mémoire.

Quatre de ses huit membres sont nommés par le Conseil des ministres et quatre par le Conseil de l'éducation: le Comité catholique délègue deux représentants (un pour le primaire, l'autre pour le secondaire); le Comité protestant et le Comité de l'enseignement spécialisé en envoient chacun un. Ces huit membres peuvent s'adjointre tous les techniciens et fonctionnaires dont ils ont besoin.

Pour une part, le service reçoit ses instructions du Conseil de l'éducation, et pour une autre, il les reçoit directement du cabinet. En plus d'exécuter la politique et les décisions des comités, le Service

exécutif établit le budget général de l'éducation et le soumet, par l'intermédiaire du ministre, au cabinet et au parlement.

Le Service exécutif est subdivisé en deux sous-services: l'un pour les questions purement techniques, l'autre pour l'administration et les finances. Ce dernier sous-service comprend autant de secteurs que le Comité catholique compte de sous-commissions; chacun de ces sous-services reçoit comme membre un délégué de la sous-commission correspondante.

Par la suite, la F.C.S.C.Q. explique qu'en cas de conflit entre le gouvernement et le Conseil, le premier possède toujours un genre de veto sur les décisions du second — en ce sens qu'il peut couper les vivres à ce dernier. Mais, vice versa, le Conseil et les comités peuvent empêcher le cabinet d'imposer une orientation pédagogique ou des mesures académiques dont ils ne voudraient pas.

"Advenant un conflit entre le Conseil et le parlement lui-même, il reviendrait alors à l'opinion publique, s'exprimant par voie de référendum ou au moment des élections générales, de trancher le débat en renversant le gouvernement ou en faisant la démission des membres du Conseil et des comités."

Il faut établir 75 commissions scolaires régionales au Québec

Tout en signalant que 75 commissions scolaires régionales devraient être établies dans la province pour donner l'enseignement secondaire, la F.C.S.C.Q. soutient que c'est d'abord au niveau local que les commissions scolaires doivent exister et affirme que l'Etat ne saurait anéantir la liberté des commissions scolaires sans violer les droits fondamentaux des parents.

Notant que les parents ont besoin, pour faire entendre leur voix, d'un organisme bien à eux, qu'ils seront seuls à constituer et à contrôler, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec affirme:

"C'est en vertu des obligations inaliénables des parents que les commissions scolaires doivent être établies d'abord au niveau de la communauté locale; car c'est le seul niveau qui permette une action efficace au plus grand nombre possible de parents".

Par la suite, le mémoire souligne que les écoles relevant des commissions scolaires n'appartiennent aucunement à l'Etat. Ce sont des écoles publiques dont la propriété repose entre les mains des parents de la communauté locale. Les commissions scolaires constituent donc un gouvernement aussi authentiquement démocratique que les gouvernements municipal et provincial.

Dans cette perspective, l'Etat provincial ne peut exercer de contrôle que dans la seule mesure où on l'appelle à verser des subsides. Si l'Etat utilisait alors son droit de contrôle de manière à anéantir la liberté des commissions scolaires, "il agirait de façon abusive et violerait les droits fondamentaux des parents".

Et la F.C.S.C.Q. défendant le droit des commissions scolaires d'être autonomes vis-à-vis le pouvoir central, ajoute: "Tout en obligeant l'Etat à (verser) une aide financière considérable, on doit également obtenir de lui qu'il la fournisse de manière à ne pas diminuer (ou le moins possible) l'autonomie administrative des commissions scolaires."

Mais l'autonomie réelle des commissions scolaires dépend, dans une large mesure, de la valeur personnelle des commissaires eux-mêmes et, en définitive, des seuls parents puisque ce sont les parents qui élisent les commissaires et les membres du Parlement provincial.

En ce qui concerne les commissions scolaires régionales, la F.C.S.C.Q. affirme que le gouvernement ne doit rien épargner pour les aider à les créer. Toutefois, l'établissement d'écoles secondaires régionales ne revient pas à l'Etat; celui-ci ne peut agir à la place des parents que si ces derniers refusent de bouger. Le devoir de l'Etat consiste donc d'abord à fournir aux commissions scolaires l'aide financière et technique dont ils ont besoin.

Notant qu'il existe présentement huit commissions scolaires régionales dans la province, l'organisme déclare qu'il faudrait en créer encore 67; un total de 75 suffirait pour satisfaire aux besoins de la population.

Aux niveaux supérieurs, la personne en charge de la bibliothèque devrait posséder un baccalauréat en bibliothéconomie.

Une collection dans une école élémentaire devrait comprendre de six à dix livres par élève ou un minimum de 4.000 livres; dans une école secondaire, surtout si on y enseigne divers programmes portant sur les sciences, le commerce, etc., le nombre de livres ne devrait pas être moins de 10.000.

F.C.S.C.Q. : pas d'objections à la "motion Prévoist"

Dans son mémoire à la Commission Parent, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec souligne qu'elle n'a aucune objection à ce que des écoles indépendantes, subventionnées par l'Etat, soient mises à la disposition des "neutres".

En ce qui concerne les structures administratives du système d'enseignement québécois, la F.C.S.C.Q. demande qu'elles soient confessionnelles. "D'ailleurs, affirme-t-elle, elles le sont déjà: nous voulons qu'elles le demeurent."

Toutefois, continue le mémoire, "rien n'empêche qu'un enseignement non confessionnel puisse être établi en marge de l'enseignement confessionnel. Nous reconnaissons aux parents qui le désirent le droit de faire élever leurs enfants hors des groupes confessionnels. Et nous ne posons aucune objection à ce que des écoles privées, subventionnées par l'Etat, soient mises à la disposition de ces enfants, pourvu qu'ils soient assez nombreux pour en justifier l'existence. Mais tant qu'ils resteront une infime exception, ils ne pourront blâmer personne ni faire autrement que d'être traités comme des cas exceptionnels."

"Il y a beaucoup plus: nous tenons au caractère confessionnel des structures de l'enseignement, parce que nous avons la conviction que l'éducation d'un enfant tient surtout à son développement moral. Or, il est infiniment plus facile d'atteindre à ce développement si l'on est sur des principes religieux — par conséquent, d'envisager l'enseignement sous le signe confessionnel."



Tournoi de golf du Club de réforme de Montréal tenu lundi le 9 juillet 1962 au Club Islesmere: hon. Jean Lesage, F. Drolet, champion de la classe "A", Jean J. Côté, président du tournoi, Chas E. Larivée, représentant de H. Corby Distillery.

Olympique "moustique" 1962

La 9e olympique des parcs 1962, série d'épreuves de piste et pelouse groupant les champions des terrains de jeux de Montréal, se déroulera le mercredi, 15 août 1962, au Parc Kent de Montréal, 3333 Kent, de 1 h. 30 à 6 heures, annonce M. André Champagne, directeur du service municipal des parcs.

On sait que l'olympique

remporte chaque année des succès éclatants et que plusieurs villes de la province et même d'ailleurs se sont inspirées de Montréal pour organiser ces épreuves d'athlétisme.

D'autre part, M. André Champagne a annoncé que, dès l'automne, les jeunes des piscines municipales parti-

peront au cours de l'année à des épreuves de natation dont les finales s'inscriront au programme de la 10e olympiade.

Cette 10e olympiade, il va sans dire, se tiendra dans un parc groupant piste d'athlétisme et piscine olympique, c'est-à-dire piscine de 50 mètres comme c'est le cas à Kent.

Des bourses fabuleuses au Tour du St-Laurent!

En plus d'être la plus longue course cycliste jamais disputée en Amérique du Nord, le neuvième Tour du St-Laurent sera l'une des épreuves sportives les plus rentables du nouveau monde pour ses participants. Les organisateurs de cette grande épreuve de 1.000 milles distribueront au moins \$8.000,00 en bourses quand la course prendra fin à Québec, dans l'après-midi du 11 août.

Cette somme rondelette dont le versement est entièrement garanti sera répartie sous forme de primes dont les plus importantes seront attribuées au grand vainqueur du Tour et aux détenteurs des dix premières places du classement général final.

Le futur gagnant du neuvième Tour du St-Laurent recevra en effet \$700,00. Le second décrochera pour sa part une bourse de \$600,00 et le troisième récoltera \$500,00.

Tous les coureurs terminant l'épreuve dans les trente premiers recevront des primes dont le montant variera entre \$400,00 et \$30,00.

Les \$4.975,00 qui seront ainsi distribués au terme de la classique ne seront pas les seuls prix convoités par les coureurs

qui, tout au long des huit jours de l'épreuve, pourront s'approprier de nombreuses bourses dont le montant total s'élèvera à \$3.025,00.

A la fin de chacune des seize étapes, \$150,00 seront partagés entre les huit premiers. Ces bourses quotidiennes représenteront un montant global de \$2.400,00 qui s'additionnera aux primes du classement général. De plus, le détenteur du maillot jaune, soit celui qui tiendra le premier rang durant l'épreuve, récoltera \$25,00 par étape. Ces

bourses spéciales représenteront un débours supplémentaire de \$425,00 pour les organisateurs de la course.

Dans le but final de récompenser la meilleure équipe de la classe, une prime de \$200,00 sera allouée à la formation dont trois des quatre membres auront terminé la grande boucle le plus rapidement. Un trophée de haute valeur, don de M. Clément Moffet, directeur du Tour, sera également décerné au capitaine de l'équipe victorieuse.

Les 20 premiers au Classement du Super-Prestige U. C. N.

1-Jacques Lepage
2-Roy Williamson
3-Anselme Zarlenga
4-Robert Parsons
5-Jean Garon
6-Raymond Nole
7-Johnny Piccoli
8-Serge Cloutier
9-Fred Krampe
10-Egidio Bolzon
11-Pino DeGangi
12-Richard Ross
13-Gaston Bélanger
14-Angelo Miele
15-Peter Green
16-Claude Longchamps
17-E. Rancier
18-Jan Mahon
19-Antonio Pavan
20-Gary Palmer

Doube Cycles
Queen City Club
Abruzzi Club
Aucun club
California Team
Aucun club
Aucun club
Abruzzi Club
Abruzzi Club
Abruzzi Club
Italia C. C.
Italia C. C.
Aucun club
Coca-Cola
Aucun club
Aucun club
Abruzzi Club
Aucun club
California Team
California Team
Italia C. C.
Queen City Club

Montréal 105
Toronto 90
Toronto 75
Charlebourg 65
California 70
Cap-Madeleine 60
Toronto 60
Toronto 55
Toronto 55
Toronto 50
Toronto 50
Charlebourg 45
Theftford Mines 40
Montréal 40
Toronto 35
Québec 30
California 25
California 25
California 20
Toronto 16
Toronto 16

Heimrath et Bradley luttent de vitesse!

TORONTO — La saison des courses d'automobiles est à mi-chemin. A l'heure présente, c'est Francis Bradley, un chauffeur d'autobus de Toronto, qui s'est porté en tête des candidats au trophée Player's Challenge qui est décerné chaque année au champion canadien des as du volant.

Bradley s'est mérité 9 points dimanche en gagnant la course du trophée Player's à la piste de Saint-Eugène, accumulant ainsi un point de plus que le champion de l'an dernier, Ludwig Heimrath. Heimrath a terminé en seconde position à Saint-Eugène, ce qui lui a valu sept points. Son pointage total à date est de 23. Avant la course de dimanche, Heimrath menait au comptage total.

Trois conducteurs ont mérité des points pour la première fois. Il s'agit de Ross de Sainte-Croix, de Montréal, qui a eu 5 points pour s'être classé troisième; Grant Clark, de Toronto, dont la quatrième place lui a valu 3 points et John Cannon, de Montréal, qui s'est mérité 1 point en terminant cinquième.

La course de Saint-Eugène

marquait la quatrième épreuve de huit courses de rigueur au Canada en vue du championnat. En plus de recevoir le trophée offert par la compagnie Imperial Tobacco, le vainqueur a droit de concourir dans une classique d'automobiles à l'étranger. En avril dernier, Heimrath a pu ainsi participer au Grand Prix de Pau, en France.

La prochaine course en vue du championnat aura lieu à Mosport, le 18 août, sous les auspices du Canada Automobile Sport Club. A cette date, le Sports Car Club de la Ville d'Eugène présente sa douzième compétition annuelle.

Après quatre courses, voici quels sont le classement et le pointage:

Francis Bradley, Tor. 24 pts
Ludwig Heimrath, Tor. 23 "
Danny Shaw, Toronto 9 "
James Milligan, Edmon. 7 "
Jim Muzzin, Toronto 5 "
D. M. Batelan, Win. 5 "
Ross de Ste-Croix, Mtl 5 "
Glen Pearson, Saskatoon 3 "
Grant Clark, Toronto 3 "
A. J. Swain, Calgary 1 "
John Cannon, Montréal 1 "



LE LAVAL, CHAMPION PROVINCIAL PEE-WEE — Le tournoi provincial de baseball Pee-Wee récemment organisé par le Centre de l'Immaculée-Conception a connu un éclatant succès. 6.000 personnes ont applaudi aux exploits du Laval qui a remporté le championnat aux dépens de Verdun. On voit ici les jeunes champions recevant leur trophée des mains de MM. J.-B. Crépeau et Guy Page, président et gouverneur des Kinsmen.

Alouettes qui patronaient le tournoi. A droite, Maurice Richard, tout heureux du succès du plus jeune club de l'Association dont il est le très actif président.

COURSES AU GALOP Ce soir 8h.15

Blue Bonnets

RACETRACK

LUNDI AU SAMEDI
Sauf le dimanche

Clubhouse \$2.50
Admission générale \$1.00

Labatt

BIERE 50 ALE

Brassée dans le Québec au goût du Québec.

Labatt...

Y A RIEN QUI LA BATTE!

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Des cabriolets de fonctionnaires...

"J'ai fait trois fois le tour du monde... et les dangers font mon bonheur!" Les "Cloches de Cornet" de la plus tendre enfance, j'ai cru les retrouver hier à l'aéroport de Dorval! Mais c'est pas dangereux, l'aéroport de Dorval, me direz-vous; et je vous répondrai que si... si vous êtes aux prises avec les fonctionnaires du dit immeuble qui vous accueillent et vous repoussent de la même main vers "la police montée" — sur quoi, je vous le demande bien — qui vous obligent à leur tour à les suivre à la queue-leu-leu au bureau de l'immigration, au bureau de la santé, au bureau des douanes, tout juste s'ils ne vous forcent pas à les accompagner au bureau... météorologique! et pour nous punir de quel crime? celui d'avoir voulu interviewer Jack Kramer et Frank Sedgman qui devaient se trouver sur l'avion d'Air-France, faisant escale à Montréal entre Paris et Los Angeles. C'était une question de mouvements synchronisés comme ils ne devraient demeurer en "transit" qu'une vingtaine de minutes. Pas une seconde à perdre, pensions-nous, mais hélas!...

Des galons brodés, en voulez-vous!...

Nous étions bien là une dizaine, dont l'équipe de télévision du canal 12, mon aimable confrère Prince de la "Presse" un annonceur de CFCE, un autre journaliste, maître Richard du "Petit Journal", et quelques autres de la confrérie des scribes. Une petite armée, quoi. Mais n'allez pas penser que nous avons pu nous rendre à destination sans émoi. Au premier galonné qui nous a fait face, à quelques pieds de la salle de transit, je me suis cru devant le vice-amiral de l'Armada de la flotte de Sa Majesté! galons aux bras, galons aux épaules, galons au tricolore, il y en avait partout; pas assez cependant pour qu'en dessous de tout ça on ne puisse découvrir le fonctionnaire esclave "du petit papier signé"! Pas de papier, pas d'interview; pas d'interview, pas de chronique, avons-nous pensé tout ensemble: "Amiral!" nous a rétorqué à un sergent de garde à son tour galonné et décoré en feld-marchal des armées de terre, qui nous a indiqué le chemin à suivre... pour atteindre son supérieur — plus haut chamarré — du troisième étage. Anti-chambre, lignée de secrétaires, signatures, contre-signatures...

Menaces de piqures... et vaccins...

Pendant tout ce temps, l'avion d'Air-France, roucoulait sur la piste d'atterrissage avec M. Tennis à son bord, que l'on risquait de manquer. Nous avions enfin en mains des papiers signés et contresignés... de tous et chacun! et à l'attaque nous nous lançons vers la fameuse salle de transit, mais... "Avez-vous reçu vos piqures?" lança quelqu'un de l'archidiocèse des fonctionnaires fédéraux? Les bras nous tombèrent! Pas de veine, s'écria un farceur — ce n'était pas moi — la discussion reprit de plus belle. Nous ne voulions pas émigrer, nous étions porteurs d'aucun germe, nous n'étions, que je sache, ni des "pêlés, ni des galeux", nous ne voulions que poser trois ou quatre questions à messieurs Kramer et Sedgman au sujet de la situation du tennis international. "Non, non et non Monsieur le sergent, nous n'avons rien à voir avec les retombées radioactives, ni rien à voir avec Krou-Krou, ni avec le KU-KLUX-KLAN... nous ne voulons que parler tennis!" A cette plaidoirie éloquentes et sincères, ils ont enfin compris que nous ne voulions d'aucune façon mettre le feu à la bâtisse. Nous avons filé tout droit... pour apprendre que Kramer n'était pas sur l'envolée 003, que peut-être demain...

Il faut freiner les élans de S. Stephens

JOLIETTE. — Les Alouettes de Montréal ont tenté de mettre la pédale douce à Sandy Stephens, leur nouveau quart-arrière réputé, mais ce dernier dérange leurs plans en affichant une brillante tenue dans les pratiques. La direction ne comptait pas sur Stephens pour remplir le poste de cette année, car elle voulait le préparer tranquillement, ayant deux autres bons quart-arrières au camp. Entre temps, Stephens a fait preuve d'un fini remarquable à l'entraînement, où il semble se spécialiser sur les jeux d'option. De plus, il affiche beaucoup de rapidité pour un gars de 225 livres. Même si Montréal n'a jamais rendu publics les termes de son contrat, on croit qu'il a en mains un engage-

ment de trois ans, sans restriction, au salaire de \$20,000 par saison, plus boni. Une rencontre avec plusieurs coéquipiers démontre que personne n'est froissé par l'offre faite à ce recrue qui n'a pas encore fait ses preuves chez les pros. Pour ces derniers, les considérations personnelles n'entrent pas en cause, si bien que si le fait d'aider un coéquipier comporte des compensations financières, alors, les pros vont tout faire pour triompher. Pour sa part, Stephens a révélé que le football canadien n'est pas une révélation pour lui, car il s'attendait à un terrain plus vaste, à moins d'essais, à un champ-arrière en mouvement. Il conclut, à la fin, qu'il s'agit toujours de football.

Le véritable défi pour Bruce Kidd!

Quelques heures avant de prendre l'avion avec son protégé, le coureur Bruce Kidd, à destination de Londres, Fred Foot nous disait ceci: "C'est épreuve à Londres, dimanche prochain, pour le championnat britannique, va être une avant-première de ce que Bruce pourra faire aux Jeux de l'Empire, à Perth, en novembre prochain." Foot a expliqué pourquoi cette course de trois milles était si importante pour Bruce Kidd, âgé de 18 ans, qui se mit en vedette, il y a deux ans. "Pour participer à cette course, dit Foot, il faut courir les trois milles en 13 minutes et 45 secondes au lieu de 14 minutes et 30 secondes aux États-Unis. Cela vous donne une bonne idée de la sorte d'émules que Bruce aura à rencontrer. Cette épreuve à Londres sera encore la plus dure qu'il aura jamais eue encore."

L'homme le plus difficile à battre sera sans contredit Bruce Tallon, âgé de 24 ans, un Écossais qui court n'importe depuis le jour où, désappointé de son rendement à la suite d'une course d'un mille, il se déchaussa pour prendre part à la course de trois milles et courut ainsi pour gagner la course. Depuis, il ne court que n'importe.

Ce coureur de 112 livres a fait les six milles en 27 minutes et 57.4 secondes en juin dernier et c'est un record mondial. Tallon est du calibre de Murray Halberg, de la Nouvelle-Zélande, même s'il n'a jamais battu ce dernier. Halberg détient le record mondial pour la course de trois

milles qu'il a courue en 13.10 minutes.

INSCRITS A BLUE BONNETS

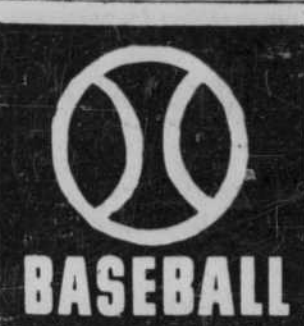
PREMIERE COURSE
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer

DEUXIEME COURSE
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer

TROISIEME COURSE
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer

QUATRIEME COURSE
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer

QUATRIEME COURSE
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer



AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
Boston à Kansas City (2 soirs)
Cleveland à Baltimore (soir)
Detroit à Chicago (soir)
Washington à Minnesota (soir)
New York à Los Angeles (soir)
Ligue Nationale
Cincinnati à Chicago
San Francisco à Philadelphie (si)
Los Angeles à New York (soir)
Houston à Pittsburgh (soir)
St-Louis à Milwaukee (soir)

CLASSEMENT			
LIGUE NATIONALE			
	G.	P.	Moy. Diff.
Los Angeles	38	31	632
San Francisco	37	31	618
Pittsburgh	32	34	603
Cincinnati	46	26	561
St-Louis	47	25	553
Milwaukee	42	43	494
Philadelphie	37	40	450
Houston	33	40	388
Chicago	32	40	384
New York	32	39	290

LIGUE AMERICAINE			
	G.	P.	Moy. Diff.
New York	47	26	555
Cleveland	43	37	549
Los Angeles	45	41	523
Minneapolis	41	40	518
Detroit	41	43	494
Baltimore	42	43	489
Boston	40	43	482
Kansas City	40	45	471
Washington	35	54	325

SIXIEME COURSE
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer

SEPTIEME COURSE
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer
1.200 3 ans et plus à réclamer
4.900 3 ans et plus à réclamer

OMNIUM DE GOLF D'ANGLETERRE

Palmer en troisième place

TROON, Ecosse. — Un professionnel anglais peu connu, Keith Macdonald, s'est emparé de la première place à l'ouverture de l'omnium britannique hier avec une ronde record de 69 sur le parcours de Troon.

L'Australien Peter Thomson, qui a remporté ce tournoi à quatre reprises, a roué un 70, suivi du champion actuel, Arnold Palmer, et de l'Australien Kel Nagle, avec des 71.

La ronde de Macdonald égale le record du parcours établi par Sam Snead il y a deux jours ainsi que par l'Ecos-

sais Eric Brown, qui s'est contenté d'un 74 hier. Le principal rival américain de Palmer, Jack Nicklaus s'est pratiquement éliminé lui-même avec une ronde de 80. Gene Littler n'a guère été plus heureux avec un 79. Les deux golfeurs seront menacés d'élimination aujourd'hui alors que le nombre des participants sera réduit à 50 avant les deux rondes finales de vendredi.

Le meilleur Américain, après Palmer, fut Phil Rodgers avec un 75, suivi de Sam Snead, Jack Isaacs et Don Esig, égaux à 76.

La ronde de Palmer a inclus un birdie au difficile 11e trou,

où deux joueurs ont eu besoin de 11 coups et deux autres, 10 coups.

Pour sa part, Nicklaus a qualifié sa ronde "ridicule", en trouvant la seule explication dans son manque de contrôle sur la plus petite balle anglaise.

On retrouve cinq golfeurs à 72, deux à 73, et neuf à 74. Parmi eux, on relève les noms de Gary Player 74 et de l'Australien Bruce De Lin 74.

Enfin, Palmer, le meilleur gagnant d'argent sur le circuit américain l'an dernier, a manqué cinq coups roulés de cinq pieds, se plaignant de sa performance sur les verts.

OMNIUM DE GOLF CANADIEN

Pléiade de célébrités à Laval-sur-le-Lac

Ce ne sont certes pas les champions qui manqueraient à l'omnium de golf canadien, à Laval-sur-le-Lac, du 26 au 30 juillet. De tous les coins du Canada et des États-Unis, les meilleurs golfeurs professionnels ont fait parvenir leur inscription. A la liste déjà fort impressionnante de vedettes internationales viennent de s'ajouter aujourd'hui, les noms de cinq golfeurs professionnels et amateurs américains, et deux nouveaux champions provinciaux.

Les tenteront de s'assurer la part du lion de la bourse de \$30,000 et la coupe d'Or Seagram.

Parmi les derniers inscrits, l'Association canadienne de golf révèle les noms suivants: Julius Boros, le sixième plus haut salaire de toute l'histoire du golf. Ses gains se chiffrent à environ \$250,000; Paul Harey, l'un des plus longs frappeurs et l'un des gagnants des plus constants. Il y a cinq ans il est sorti vainqueur d'un tournoi majeur à Montréal; et le premier Noir à être admis sur le circuit américain, Charlie Sifford, à lui aussi fait parvenir son inscription. Les deux amateurs sont Dick Chapman et Richard Davies, Chapman a connu des triomphes dans la majeure partie des pays du monde, dont de Canada. En 1949, il s'assura le championnat amateur canadien. Richard Davies est sorti vainqueur du tournoi amateur britannique, il y a quelques semaines.

Deux Canadiens se sont aussi inscrits. L'amateur Nick Weslock de Toronto, qui a gagné l'omnium de l'Ontario

une quatrième fois il y a quelques semaines, et le professionnel Stan Horne du club Islemere de Montréal. Vendredi dernier, Horne s'est accaparé des honneurs de l'omnium du Québec une huitième fois. Il a aussi été trois fois le champion canadien de l'Association professionnelle de golf.

Le président du tournoi, M. Albert Rolland, souligne que les entrées se font de plus en plus nombreuses. "Nous n'avons pas seulement la quantité, mais aussi la qualité ajoutée. Et ce sera probablement la plus belle réussite de l'histoire de l'omnium qui date déjà de 1904".

Le plus grand nom des derniers inscrits est évidemment Julius Boros qui a déjà remporté la victoire dans la plupart des grands tournois du golf professionnel. Deux fois, il a dominé pour les gains pécuniaires enregistrés. En 1952, lors de l'année la plus glorieuse de sa carrière, il est sorti vainqueur de l'omnium américain, il a décroché le championnat du monde, à Tam O'Shanter et il a été couronné le "Joueur de l'année". Depuis sa venue chez les professionnels en 1949, il a accumulé des gains de l'ordre d'un quart de million de dollars.

Paul Harey a remporté une victoire populaire à Montréal, en 1957 et il a toujours été parmi les golfeurs qui ont ramassé les plus hautes bourses, depuis huit ans qu'il est professionnel. L'an dernier, il a gagné \$25,813, s'assurant le 13ème rang.

Charlie Sifford, cinq fois le champion américain de la race noire, s'est acquis une

réputation enviable, en jouant une première ronde de 63, dans l'omnium canadien de 1955. Un autre inconnu à l'époque, Arnold Palmer avait alors gagné la coupe d'Or Seagram. Sifford est devenu le premier noir à gagner un tournoi du circuit américain, en terminant premier à Long Beach, en Californie, en 1957. L'an dernier à Winnipeg, il a terminé au 12ème rang.

Résultats à B. B.

PREMIERE COURSE
Electra 18.30 8.10 3.14
Gross of Kaahmir 8.80 4.40
Ambidexter 4.79
Temps 1:20.4

DEUXIEME COURSE
Peace Power 9.50 4.20 3.00
Duck 3.20 2.70
Lore Cabin 2.70
Temps 0:38.4

TROISIEME COURSE
Gallant Ship 4.40 2.30 2.59
Louis S. 3.30 2.70
Pile's Image 3.30
Temps 1:46.1

QUATRIEME COURSE
Kennecott 17.00 7.70 3.94
Red Engine 6.30 2.10
DH-Clocker Tom 2.30
DH-Flying Rounders 4.40
Temps 1:21.1

Quintella \$44.80

A PHILADELPHIE
Houston 000 000 001-1 3 4
Philadelphia 301 020 002-4 4 9
Woodchick, Drott, (5), Ties-nager (8) et Ranew: Mahaffey et Whitely
G-Mahaffey (11-6) P-Woodchick (3-7)
Circuit: Philadelphia — Sieters (9), Sava (9 16)

NEW GLASGOW, N.E. — L'ailler droit Hal Dobson du High School New Glasgow ces quatre dernières années, a été placé sur la liste de négociation des Leafs de Toronto par l'éclairer Hugh Townsend.

Al Coy et Jacques Dumac les vedettes à B. Bonnets

Quand on ne parle pas du fameux Al Coy, à Blue Bonnets, on s'entretient des remarquables succès que remporte le jeune entraîneur Jacques Dumac.

Jacques n'est âgé que de 22 ans. Pas superstitieux du tout, il s'occupe de treize pur-sang appartenant à sept propriétaires différents, tous des Mont-réals.

Après 36 jours de courses, les chevaux entraînés par Dumac ont remporté douze victoires, ce qui place ce jeune expert au tout premier rang des entraîneurs actifs à la piste du boulevard Décarie.

L'as de l'écurie de Dumac est Life Saver, un poulain de 3 ans qui a remporté trois victoires d'affilée. Life Saver appartient à M. et Mme D. I. Ball. Dumac s'occupe aussi de Donny's Task, Zimzum, Two Saints, Bullet Hole, Mow de Lawin, Bi Freckle et Canarcho. Chacun de ces pursas a remporté au moins une victoire depuis le début de la réunion.

Dans l'affaire de la faillite de:
HUDSON TEXTILES LIMITED, un corps public et incorporé, dûment incorporé selon la loi et possédant son bureau à la 1000, rue d'Artois, dans la province de Québec. Débitrice

Avis de la première assemblée
Avis est, par les présentes, donné, que Hudson Textiles Limited du village Hudson dans la province de Québec, a fait une cession le 29 juin, 1962, et la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 juillet, 1962, à 10 heures A.M. au bureau du receveur officiel, chambre 16, Palais de Justice, 155 est, Notre-Dame, Montréal, Québec.

Bureau de:
McDonald, Currie & Co.,
507, Place d'Armes,
Montréal, Qué.
Tel.: V1 4-2606

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 574 601
CORPORATION DE CREDIT ADANAC, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, demanderesse, vs
THERESA DAIGLE, résidant et domiciliée à Montréal, Cité et District, défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse THERESA DAIGLE de comparaître dans le mois, Montréal, 10 juillet 1962.
J. A. VIGER, député-protonotaire
Lemay, Martel, Poulin & Corbeil, avocats,
132 ouest, rue St-Jacques
Ch. 511, Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

Province de Québec
Ministère des Travaux publics
Service de l'entretien des immeubles
DEMANDE DE SOUMISSIONS
(Plans déposés)
Aux seuls entrepreneurs de la région de Montréal-Métropolitain (île de Montréal)
Des soumissions cachetées sont demandées pour des travaux d'aménagement de bureaux et de restauration intérieure pour chacun des deux immeubles ci-dessous séparément, suivant les plans et devis préparés par le Service de l'Entretien des Immeubles du Ministère des Travaux Publics.
1.—A l'immeuble du gouvernement, 360, rue McGill, Montréal;
2.—Au nouveau palais de justice, rue Notre-Dame, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 568 027
ST-LAURENT & FRERES INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires dans la cité et district de Montréal, demanderesse, vs
ROGER LAFLEUR, des cité et district de Montréal, défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur ROGER LAFLEUR de comparaître dans le mois, Montréal, 11 juillet 1962.
G. BLANCHET, député-protonotaire.
BEAULIEU & BOIVIN, Avocats,
6692, rue St-Hubert, Montréal.
Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No 574 531
DAME MABEL WRIGHT, ménagère, épouse commune en biens de Harold Thompson et le dit Harold Thompson, bourgeois, tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous deux domiciliés au 3380 Garland Place, cité et district de Montréal, demandeurs, vs
GEORGE COHEN, 235 Salem Road, Roselyn, New-York, États-Unis d'Amérique, défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur GEORGE COHEN, de comparaître d'ici un mois, Montréal, le 10 juillet 1962.
J. A. VIGER, député-protonotaire.
Desjarlais, Ouellette & Cousineau, avocats,
453, Avenue Church, Verdun, Procureurs des demandeurs.

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

PRENEZ UNE

KINGS BEER

LA PREMIERE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS

Les conservateurs du Québec préviennent M. Diefenbaker: une organisation centralisée à Ottawa a ignoré le Québec

Par Jacques Trépanier

Il y a une évolution politico-sociale dans la province de Québec et les deux grands partis ne peuvent l'ignorer. Les progressistes-conservateurs, qui ont perdu 36 comtés au Québec aux dernières élections générales, ont payé pour s'en rendre compte et deux ministres du cabinet de M. Diefenbaker ont été priés de le souligner au premier ministre. Un candidat défait à la dernière élection, qui a assisté au caucus progressiste-conservateur cette semaine, en l'hôtel Reine Elizabeth, a raconté que députés élus, candidats défaits, ministres et ex-ministres avaient analysé les causes de la défaite progressiste-conservatrice au Québec.

LA DEBACLE

"Nous, du Québec, savions que nous allions vers la débâcle. Mais notre organisation centrale à Ottawa, qui dirigeait toute la publicité sur un plan national, sur les réalisations du gouvernement Diefenbaker, ignorait ou ne voulait pas entendre parler qu'il y avait un mouvement créditiste sérieux au Québec".

Reprenant une parole rendue célèbre, il y a quelques années, par un ancien premier ministre provincial, ce candidat progressiste-conservateur dit que "le Québec n'est pas une province comme les autres".

La propagande et la réclame publicitaire, qui est bonne dans les autres provinces ne l'est pas toujours au Québec.

"C'est également parce que la publicité du parti progressiste-conservateur émanait uniquement d'Ottawa que nos adversaires créditistes et libéraux ont gagné tant de sièges".

DES SUGGESTIONS

Après avoir fait leur examen de conscience et s'être frappé la poitrine au caucus conservateur, plusieurs de ceux qui y assistaient ont fait d'intéressantes suggestions priant les deux ministres du cabinet présents, MM. Balcer et O'Hurley, de les transmettre à l'organisateur en chef du parti et à M. Diefenbaker.

Les conservateurs du Québec réclament, notamment un publiciste canadien-français du Québec attaché en permanence

au bureau du premier ministre afin de fournir aux journaux, à la radio, et à la télévision, des articles, informations et illustrations pouvant intéresser tout particulièrement les contribuables du Québec sur les réalisations du gouvernement conservateur.

Il a aussi été suggéré que l'organisateur en chef du parti ait un adjoint au Québec afin de tenir l'organisation au courant du mouvement politique du Québec et de l'orientation à donner à la campagne électorale.

ORGANISATION

Les conservateurs ont manqué d'organisation au Québec. Les deux ministres assistant au caucus se sont fait dire que l'organisateur de l'élection, au Québec, Me Jacques Flynn, de Québec, n'a été nommé que deux mois avant l'élection. Les candidats du parti n'ont été choisis qu'à la dernière minute et n'ont pas eu le temps de se préparer. La centralisation de la direction du parti à Montréal a également nui au succès de la campagne électorale.

Soulignant que le premier ministre Diefenbaker a été mal conseillé avant de prononcer ses discours au Québec, des candidats de Montréal ont dit qu'il a ignoré les questions locales et que les électeurs n'ont pas été satisfaits.

"A Montréal, M. Diefenbaker aurait dû parler au moins de l'Exposition universelle de 1967. Dans les autres régions du Québec, on s'attendait aussi qu'il parle d'un drapeau national. Il n'en a pas dit un mot".

DECENTRALISATION

Visant à un commencement de décentralisation de l'organisation du parti au Québec, il a été décidé, au caucus, que les candidats élus et défaits lors de la dernière élection demeureraient, pour le moment, organisateurs du parti dans leurs propres comtés.

Enfin, avant de se séparer, Me Flynn, qui présidait le caucus, a annoncé qu'il y en aurait un autre en septembre alors que le premier ministre Diefenbaker aura été saisi des suggestions faites, cette semaine et que quelques décisions auront peut-être été prises en conséquence.

Léon Balcer est nommé secrétaire d'Etat intérimaire

OTTAWA. — Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a annoncé hier que le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, qui a été démis de ses fonctions le 18 juin, avait remis sa démission et que d'autres ministres défaits mettaient ordre à leurs affaires avant d'en faire autant.

M. Diefenbaker a précisé que le ministre des transports, M. Léon Balcer, agirait comme secrétaire d'Etat intérimaire en attendant la nomination d'un nouveau titulaire.

"Les autres membres du cabinet qui ont été défaits ont pratiquement terminé leur travail", a déclaré le premier ministre à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

Il s'agit en l'occurrence de MM. Jacques Flynn, ministre des mines, David Walker, ministre des travaux publics, et William Hamilton, ministre des postes.

M. Caouette donne un cours de procédure parlementaire

OTTAWA. — Pour la seconde fois depuis les élections générales, les créditistes ont tenu un caucus dans une salle de comité de la Chambre des communes, hier matin, sous la présidence de M. Réal Caouette, député de Villeneuve et chef national adjoint. Le chef national, M. Robert Thompson, député de Red Deer, Alberta, n'a pas assisté à cette séance mais quelques députés ont quitté la séance avant la fin pour aller l'accueillir à son arrivée à l'aéroport d'Uplands.

Le caucus, qui dérogeait à une vieille tradition, admettait également les femmes des députés. Les nouveaux députés ont été mis au courant de certaines réalités parlementaires comme l'indemnité, le fonds de pension, les frais de dépenses, etc.

"Spécialiste"

Le député de Villeneuve est considéré par ses collègues comme un "spécialiste" en la matière en raison de son expérience aux Communes. Des 30 députés créditistes élus le 18 juin, M. Caouette est le seul à avoir déjà siégé à la Chambre basse avant d'être élu à la Chambre d'Abitibi de 1946 à 1949.

Il fut aussi question d'organisation nationale à laquelle doivent participer activement tous les députés. M. Caouette a dit que le Crédit social vise à "remporter un minimum de 150 sièges" à la prochaine élection générale.

Politique monétaire

Dans une déclaration écrite remise aux journalistes après le caucus, M. Caouette dit que "... nous n'endosserons aucune politique financière et monétaire qui soit de nature à restreindre l'expansion économique utile et nécessaire au bien-être de la population canadienne."

M. Caouette est d'avis que l'entreprise privée "est aux portes de la ruine" et il affirme d'autre part qu'il "n'est pas question de tolérer les cartels et les monopoles". Il a aussi réitéré son affirmation que les électeurs de toutes les classes ont voté pour eux, précisant que, malgré les "attaques répétées de certains chefs ouvriers, les travailleurs

ont librement choisi le Crédit social."

M. Caouette a rejeté toute accusation d'antisocialisme portée contre le Crédit social, en disant, au sujet des ouvriers: "Le Crédit social est respectueux de leurs droits et de leurs associations."

A L'AFFICHE!

Jules et Jim

à la Comédie-Canadienne



Les gagnants des grands prix des concours Brooke Bond, auxquels ont participé, cette année, plus de 200,000 étudiants canadiens, bénéficient d'un voyage de vingt jours en Europe et partiront, aujourd'hui, à bord de l'"Empress of Canada", à destination d'Ecosse. Ces gagnants sont (de gauche à droite): Mlle Louise Houde, 15 ans, du couvent des Saint-Martyrs canadiens, de Québec, de la catégorie du travail artistique, section senior française; Michelle Larivée, 17 ans, du Collège des Ursulines, de Rimouski, de la catégorie de la dissertation, section senior française; Frances Connell, 17 ans, du Saint Mary's High School, Newcastle, N.B.; de la catégorie artistique, section senior anglaise; et Lesley McDonald, 16 ans, de Saint Mary's Academy, de Winnipeg, de la catégorie dissertation, section senior anglaise.

Le cabinet fédéral s'affaire à couper ses dépenses dans tous les domaines

OTTAWA. — Le cabinet fédéral a passé cinq heures, hier, à réviser ses projets de coupures de \$250,000,000 dans les dépenses gouvernementales et à étudier certaines nominations en perspective.

Le cabinet n'a pas émis de communiqué quant aux coupures envisagées, mais le premier ministre Diefenbaker a annoncé que M. Gordon W. Hunter, 48 ans, sous-ministre adjoint de la production de défense depuis 1954 avait été nommé sous-ministre en remplacement de M. David A. Golden, qui a démissionné récemment pour se lancer dans l'industrie privée.

La question des hausses de salaires à 50,000 fonctionnaires des services administratifs et à 50,000 professionnels, avec effet rétroactif au mois d'octobre dernier, alors que d'autres fonctionnaires ont re-

çu des augmentations, a été remise à la semaine prochaine. Le ministre des finances, M. Fleming, présentement en vacances en Ontario, doit rentrer la semaine prochaine à Ottawa. M. Diefenbaker, interrogé avant et après les deux séances du cabinet, hier, a répété que le parlement serait convoqué en septembre tel que déjà annoncé. Il s'est déclaré incapable de dire si ce serait avant ou après la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres, le 10 septembre.

Il a refusé de commenter la déclaration de M. Paul Martin, dans la campagne électorale de Stormont, où l'ancien ministre de la santé a dit que M. Diefenbaker doit obtenir un vote de confiance de la Chambre des communes avant d'aller représenter le Canada à Londres. Au sujet de la diminution des

dépenses, on croit savoir que la séance d'hier a été consacrée à les répartir entre les divers ministères. Mais elles touchent surtout le ministère de la

défense et certains grands projets qui seront retardés. On tente de faire une sélection de manière à ne pas aggraver le chômage au pays.

ON DEMANDE

Des professeurs qualifiés de la Province de Québec, pour cours secondaire (8e et 9e années garçons). Faire connaître qualifications, expérience et fournir références.

S'adresser à :

"LA COMMISSION SCOLAIRE",
C.P. 118, Maniwaki, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

demande

1 professeur pour enseigner la 8e année.

Pour renseignements :

COMMISSION SCOLAIRE ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE,
a/s G.A. FORDES sec.-trés.,
705, Central, St-Joseph, St-Hyacinthe,
PR. 4-8534

PROFESSEURS DEMANDES

La Commission des Ecoles Catholiques de la cité de Jacques-Cartier est à la recherche de professeurs spécialisés (masculins et féminins) pour l'enseignement des élèves sous-doués.

Les candidats devront s'adresser à :

SERVICE DES ETUDES,
La Commission des Ecoles Catholiques
de la Cité de Jacques-Cartier,
1877, rue Brébeuf,
Cité Jacques-Cartier, Qué.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

Pour enseigner 6e et 7e années, 8e et 9e années, école des garçons. Echelle de salaire. Mentionner qualifications lors de la demande d'emploi.

S'adresser : ROLAND FORTIER, secrétaire-trésorier - Tél.: 687-2987

INSTITUTEURS INSTITUTRICES

Instituteurs qualifiés pour enseigner de la 7e à la 11e année, dont un spécialiste en mathématique. Institutrices qualifiées pour enseigner au cours élémentaire et au cours général secondaire jusqu'à la 9e année.

La Commission scolaire du Village,
Saint-Gabriel de Brandon, Tél: 835-2592

INSTITUTEUR DEMANDE

Pour enseigner la 7e année (garçons).

S'adresser à :

Raoul Plante, sec.-trés.,
LA COMMISSION SCOLAIRE ST-MICHEL DES SAINTS,
Cré Berthier, tél. 833-6977

INSTITUTEURS INSTITUTRICES

BREVETÉS ("B" MINIMUM) ET EXPERIMENTÉS À L'ÉLÉMENTAIRE ET AU SECONDAIRE
TRAITEMENT ET AVANTAGES
DIVERS FORT ET INTÉRESSANTS.
CURRICULUM VITAE CLAIREMENT
DÉTAILLÉ ET RÉFÉRENCES, S.V.P.

ROBERT AYOTTE, secrétaire-trésorier
Commission scolaire de Boucherville
795 Benjamin Loiseau, Boucherville

Moi?
Je suis
la patience
même!

L'autobus n'en
finit pas
d'arriver? Je garde
le sourire.

Je ris quand,
aux quilles,
j'envoie ma boule
dans le dalot.

MAIS quand
j'ai vraiment soif,
s'il n'y a pas de
CANADIAN...
là, je me fâche!



LA
BIÈRE
LÉGÈRE
QUI
DÉSALTÈRE

BILLET DU JEUDI

NI DIEU, NI CUVETTE

La liberté n'est de soi dieu ni cuvette, bonne ni mauvaise. Comme l'imagination, la mémoire, elle est dans l'homme un pouvoir et une responsabilité. Elle exprime la condition d'un être qui seul l'infini peut satisfaire et que tout ce qui est en deça sollicite sans le fasciner, amuse ou sert sans le contenter. Créature de Dieu, cette liberté croit et s'approfondit dans la mesure où elle s'approche de sa Source et communie davantage à la plénitude du Bien et de la Vie; elle se nie et se sclérose dans la mesure où, fuyant Dieu pour retourner à son néant initial, elle joue à ses propres dépens la comédie de l'idolâtrie ou de la nausée. Tel se croit cultivé qui, de fait, se nourrit de prétentions et de sottises; tel de même se croit libre qui, dans tous ses choix, trahit cette passion, cette crainte, ce vice dont il s'est rendu l'esclave et qui, chaque jour, l'opprime un peu plus. La liberté est donnée mais non achevée: chacun sabote ou construit la sienne.

CHRISTOPHE

ALBERT LEEFEBVRE INC.

VÊTEMENTS POUR HOMMES
SUR MESURES OU PRÊTS À PORTER
Habits noirs et accessoires pour prêtres et religieux
403 EST. STÉ-CATHERINE, angle St-Denis
1604 EST. MONT-ROYAL, angle Marquette
Vl. 2-8754 ou LA. 2-1420 — Stationnement gratuit